



HAL
open science

Le patrimoine bâti au coeur du projet du renouvellement urbain : le cas du projet Euroméditerranée à Marseille

Aude Josserond

► To cite this version:

Aude Josserond. Le patrimoine bâti au coeur du projet du renouvellement urbain : le cas du projet Euroméditerranée à Marseille. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03640058

HAL Id: dumas-03640058

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03640058v1>

Submitted on 13 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le patrimoine bâti au cœur du projet de renouvellement urbain

Le cas du projet Euroméditerranée à Marseille.



Mémoire de Master 2

Présenté par :
Aude JOSSEROND

Sous la direction de :
Madame Brigitte BERTONCELLO

Master 2 Urbanisme et Aménagement – Année universitaire 2020-2021
Spécialité Planification et Projets d'Urbanisme Durable

Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (IUAR) d'Aix-en-Provence

REMERCIEMENTS

Je tiens en tout premier lieu, à remercier Brigitte BERTONCELLO pour son soutien considérable dans l'élaboration de ce mémoire, fait à un moment compliqué de ma vie. Ses conseils avisés, ses analyses pertinentes et sa disponibilité sans faille m'ont fait avancer durant toute la réflexion et l'écriture de ce devoir. Ce mémoire n'aurait pu se faire que sous sa direction.

Je tiens à remercier toute l'équipe pédagogique de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-en-Provence et les intervenants professionnels responsables de ma formation, pour m'avoir donné toutes les connaissances théoriques indispensable à ce mémoire.

Je tiens également à témoigner toute ma reconnaissance à Victorien BONNET et Frédéric BORDEL pour leur expertise urbanistique tout comme pour leur soutien inébranlable, ainsi qu'à Adeline PADILLA, ma tutrice de stage pour m'avoir donné quelques jours pour finir ce mémoire.

En dernier lieu, je tiens à remercier ma famille, mes amis, les professionnels de santé que j'ai pu rencontrer qui ont cru en moi, m'ont soutenu et encouragé à continuer et finir cette formation par ce mémoire.

RESUME

Contexte

Touchées en plein cœur par les crises industrielles et l'apparition de zones en friche en plein cœur de leur ville, de nombreuses métropoles ont lancé des opérations de renouvellement urbain pour endiguer ce phénomène. Notre recherche vise à montrer le lien qui existe entre patrimoine, renouvellement urbain et marketing territorial. Partant d'un projet urbain, Euroméditerranée à Marseille, ce travail propose une étude des modalités de valorisation du tissu bâti ayant une valeur patrimonial dans les projets de régénération urbaine. Il tente également de présenter le rôle qu'occupe le patrimoine en tant que moteur dans le processus de changement d'image que la ville de Marseille essaye d'enclencher. Cette volonté s'explique par le contexte de la mondialisation et de la compétition entre villes pour obtenir les capitaux humains et économiques nécessaires à sa survie.

MOTS CLES :

Patrimoine – Renouvellement urbain - Régénération urbaine – Marketing territorial – Euroméditerranée – Projet urbain

SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Résumé	3
Sommaire	4
Introduction.....	5
Avant-propos	7
Première Partie : Question de patrimoine(s) : considérations générales et cas marseillais.	10
1) Des mots et des idées	11
2) La construction d'un mot à travers l'histoire.....	15
3) Le patrimoine et la réglementation en urbanisme	27
Deuxième partie : Euroméditerranée, un héritage patrimonial au cœur d'un projet contemporain de renouvellement urbain	32
1) Le projet Euroméditerranée, une logique actuelle.....	33
2) Les différents patrimoines au sein d'Euroméditerranée 1.....	42
3) Le patrimoine au cœur du marketing urbain et de la communication.....	56
Troisième partie : Marseille et le patrimoine, la mise en action à Euroméditerranée.....	66
1) Un patrimoine mis en valeur.....	67
2) Le patrimoine comme objet politico-économique de changement d'image pour la ville de Marseille.....	84
Conclusion	92
Table de sigles.....	93
Table d'illustration.....	95
Bibliographie.....	99
Annexes.....	103

INTRODUCTION

Ce mémoire traite du renouvellement urbain en France et du rôle du patrimoine dans ces projets. Ces processus de fabrication de la ville sur la ville, de régénération urbaine prennent naissance dans les années 1990 quand les grandes villes sont confrontées à une dégradation de leur centre urbain. Pour de nombreuses villes industrielles, portuaires comme c'est le cas à Marseille, ces zones détériorées apparaissent près des centre-ville. Afin de ne pas enrayer le développement de la ville, il convient de requalifier ces espaces et ce réinvestissement passe par l'arrivée de nouvelles fonctions économiques, par des équipements culturels programmés dans des grands projets urbains. L'objectif est également de permettre un changement d'image pour ces quartiers parfois longtemps délaissés. Tout cela peut s'expliquer par la volonté des grandes villes comme Marseille, de s'inscrire au sein de l'économie nationale ainsi que l'économie monde dans un contexte de concurrence et de recherche d'attractivité. A Marseille, c'est le projet Euroméditerranée qui, dès 1995, envisage de redynamiser la ville à partir d'une transformation des quartiers arrière-port au nord du centre historique.

Le patrimoine, un objet socialement construit, a toute sa place dans ce processus. En effet, il se rapporte à une histoire, à un passé, à l'identité, à des valeurs esthétiques mais également économique et symbolique qui sont utilisées dans ces processus de régénération, de renouvellement urbain. En plus de nous montrer comment ce territoire s'est construit, il peut requalifier certains lieux par son attrait et amener de nouvelles fonctions et de nouvelles populations ainsi qu'une redynamisation économique pour la ville. Le patrimoine devient pour ces grands projets de renouvellement urbain, un enjeu urbanistique, économique mais également d'image pour toute la ville.

L'originalité de ce mémoire est de montrer le lien qui existe entre patrimonialisation, marketing urbain et grand projet de renouvellement urbain. Cet objectif étant fixé, nous sommes arrivés à la problématique suivante : en quoi le patrimoine au sein du projet urbain d'Euroméditerranée est un outil de renouvellement urbain qui transcende et alimente l'image de Marseille ?

Nous avons donc mené le travail avec l'idée de répondre aux deux hypothèses suivantes :

- Dans le cadre d'un projet urbain, le patrimoine est un atout pour programmer demain en appui sur hier. Euroméditerranée, à l'instar des villes de Barcelone et Gênes, a développé cette approche dans une ville au patrimoine peu valorisé.
- Le patrimoine au service du marketing urbain, bénéficie tant à l'image du projet urbain Euroméditerranée qu'à celle de Marseille.

Nous avons donc décidé de mener cette étude sous forme de trois parties. La première développera la notion de patrimoine, la seconde traitera du projet Euroméditerranée et de la présence du patrimoine au sein du secteur tout comme dans la communication du projet. La dernière partie quant à elle, montrera la mise en action que le patrimoine connaît au sein du périmètre d'étude et sa place dans le changement d'image de la ville.

AVANT-PROPOS METHODOLOGIQUE

L'envie de traiter ce sujet est fortement lié à l'envie de nouer mes deux formations universitaires, à savoir l'histoire et l'urbanisme. Le patrimoine bâti est donc devenu une évidence pour moi. Le fait d'avoir vécu auprès d'une ville au passé industriel, Mulhouse, qui compte des friches industrielles faisant l'objet de projets de réhabilitation en cours depuis de nombreuses années, a également joué dans le choix du sujet. En effet, le fait de voir revivre ces bâtiments emblématiques d'une identité avec le renouvellement urbain est un des aspects qui m'a donné envie de travailler dans l'urbanisme.

Ma manière de penser le sujet à de nombreuses fois évolué. Ayant peur d'un enfermement monographique sur Marseille, j'ai d'abord voulu comparer le cas d'Euroméditerranée avec d'autres projets comme celui d'Euroatlantique à Bordeaux. La jeunesse de ce dernier projet d'aménagement, le manque d'informations ainsi que le fait de ne pas connaître la ville de Bordeaux m'ont fait renoncer. Je me suis alors tournée vers un territoire que je connais, Strasbourg et son projet Deux Rives qui compte de nombreuses friches industrielles réhabilitées ou à réhabiliter. Il m'a vite semblé difficile de comparer ces deux projets, l'échelle n'étant pas exactement la même, tout comme l'avancée des travaux. L'idée de comparer une ville qui essaye de se rattacher à son port et à la mer à une autre ville qui après avoir tourné le dos à la rive frontalière veut une reconnexion me paraissait toutefois intéressante. J'ai donc décidé de me concentrer sur Marseille et Euroméditerranée et d'exploiter toutes ses possibilités. Au fil de mes recherches et des discussions avec ma directrice de mémoire, j'ai trouvé de l'intérêt pour les sujets de marketing et d'image pour les villes ce qui m'a permis de recadrer le sujet.

Est ensuite venue la délimitation du terrain d'étude. J'ai fait le choix de me concentrer sur le secteur Euroméditerranée 1. Le secteur 2 n'est pas encore assez avancé pour avoir le recul et les informations nécessaires. De plus l'aspect patrimonial du projet urbain se voit plus dans le premier secteur.

J'ai ainsi commencé à collecter des données. J'ai alors préféré ne pas consulter les écrits sur le sujet qui auraient pu être fait par des historiens, par peur de basculer dans le champ historique. Je me suis concentrée sur les écrits d'urbanistes, d'architectes et parfois d'historiens de l'art. Il m'a été permis de consulter des ouvrages pluridisciplinaires avec

des livres d'ordre économique, sociologique, urbanistique, architectural, historique. J'ai pu également m'appuyer au départ sur une étude existante, un mémoire de 2001 s'interrogeant sur le patrimoine de la Joliette dans la manière de construire la ville. L'analyse des documents compris dans le PLU de Marseille notamment sur le secteur d'étude m'a aussi grandement aidé. Pour analyser le marketing qu'a pu mettre en place Euroméditerranée et l'impact du projet sur l'image de Marseille, j'ai lu de nombreux articles provenant des plus grands tirages de la presse française (Le Monde, Les Echos, Libération, Le Figaro etc...) et vu des vidéos de promotion sur Youtube. Le sujet portant sur l'image et le marketing, il m'est également venu l'idée de jeter un œil sur le réseau social Instagram.

Au niveau des outils de l'enquête, l'observation de terrain m'a beaucoup aidé à comprendre l'impact qu'avaient les nouveaux changements dans le quartier et la photographie a permis d'apporter un visuel à ce sujet qui est très tourné sur le visible, tout en analysant le terrain. J'ai voulu faire de nombreux entretiens, que ce soit avec un membre du Comité du Vieux-Marseille, avec le service patrimoine de la Ville ou encore avec une personne d'Euroméditerranée, mais aucune des prises de contact n'a abouti. Le report de discussion en passant d'une personne à l'autre du Comité du Vieux Marseille n'a finalement rien donné, tout comme les relances auprès du responsable « Développement Urbain et Architecture » d'Euroméditerranée que j'ai pu joindre grâce à la Chambre de Commerce et de l'Industrie. Par contre, j'ai pu profiter d'échanges informels, dans le cadre de mon stage, avec des membres de la CCI qui ont œuvré dans le domaine du marketing territorial.

En plus des photos que j'ai pu faire à travers tout mon terrain d'étude, j'ai également pu produire une cartographie de tous les éléments bâtis dispersés sur le terrain d'étude, que je considère faire partie de ce qu'on appelle le patrimoine architectural. Pour mieux appréhender ce patrimoine et mieux agencer ma pensée, j'ai effectué une « typologie de patrimoine ».

PARTIE I :

Question de patrimoine(s) : considérations générales et cas marseillais

Avant de rentrer pleinement dans notre sujet, nous trouvons nécessaire de mieux comprendre le terme « patrimoine », terme qui a évolué de nombreuses fois au cours du temps et qui est relié à tout un astéroïde de mots comme « identité », « mémoire », « monument ». Le sujet étant de l'ordre de l'urbanisme, il nous semble également important de voir la réglementation qu'il existe en France en ce qui concerne le patrimoine.

1) Des mots, des idées

Le terme de « patrimoine » est profondément lié aux mots mémoire, identité et monument. Il mérite donc, ne serait-ce qu'en préambule, de se pencher sur les définitions de ces termes et leur évolution, ne serait-ce que pour mieux en percevoir l'actualité.

A. Mémoire

Le patrimoine n'est pas équivalent à l'histoire. En effet, le patrimoine est lacunaire et ne recouvre pas toute l'histoire. La mémoire réactualise le présent et amoindrit la distance d'avec le passé, elle n'est donc pas équivalente à l'histoire. Le patrimoine se rapproche plus de la mémoire : il est sélectif et peut être manipulable il n'est donc pas totalement impartial. La mémoire est intentionnelle, c'est-à-dire, que ce sont des éléments que l'on souhaite transmettre de manière voulue aux générations suivantes.

Les éléments qui constituent ce patrimoine sont créateurs de souvenirs, de mémoire. A leur vue, les observateurs ou usagers peuvent se remémorer un évènement, une époque, une personnalité, un lieu, etc. A travers la mémoire, les aspects historiques, sociaux, esthétiques et politiques du patrimoine sont exposés.

Cette mémoire peut être appréhendée de deux manières différentes :

- De manière directe : Il s'agit alors d'un passé récent où il n'y a pas réellement de rupture, car ceux à qui s'adresse cette mémoire ont vécu ou connu les évènements. Le patrimoine prend donc la forme d'un rappel, d'un souvenir.
- De manière indirecte : Il y a alors eu, une rupture entre les évènements et ceux à qui s'adresse cette mémoire. Grâce à des supports de la mémoire (traces matérielles, traces écrites, etc.) et un effet d'imagination qui permet de relier tous les éléments pour en faire du sens, on arrive à faire une représentation de ce passé. Toutefois pour réactiver cette mémoire, les personnes à qui elle s'adresse doivent être soit des descendants, soit appartenir à la même culture.

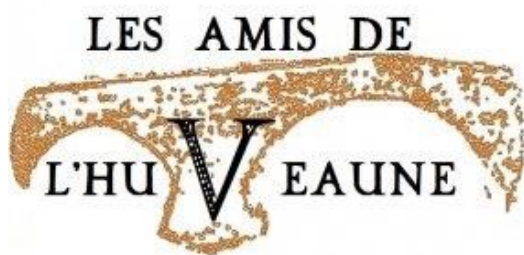
Cette relation avec le patrimoine permet donc de rendre la vie à des édifices, objets ou encore coutumes devenus parfois décalés avec notre présent.

B. Identité

En repartant de la définition de patrimoine exprimé plus haut, on note que la mise en valeur de la mémoire peut engendrer une relation forte entre un monument (ou un objet) et l'observateur. Cette relation est attestée lorsqu'un individu se reconnaît dans la mémoire qui a été transmise : si le patrimoine est un témoin de ce passé, l'individu peut s'identifier à celui-ci grâce à ses racines et une partie de l'histoire de ses ancêtres. A ce titre le patrimoine constitue ce qu'il convient d'appeler un "marqueur symbolique" de l'identité.

Au nom de la modernité et du progrès, le passé a longtemps été déprécié et mis de côté. Les différentes cultures locales ou nationales ont été en plus dévalorisées, minorées par la diffusion des normes et des valeurs de la société de masse occidentale. Cette uniformisation des sociétés aurait abouti à ce qu'Edgar MORIN appelle une crise des identités. La singularité des uns et des autres s'est peu à peu dissoute dans la mondialisation et sa circulation généralisée des personnes, des biens et des idées. Aujourd'hui, les régions et les villes sont à la recherche de leur particularité et donc de leur identité. Le passé a été reconsidéré et réhabilité au point de devenir parfois un objet de nostalgie et le patrimoine, à témoigner d'un repli identitaire.

L'attachement qu'une population locale a pour son patrimoine peut s'observer par la création d'associations de protection du patrimoine qui vont ainsi, faire partager et connaître ce patrimoine à d'autres populations. Cet attachement s'accompagne d'une certaine fierté d'appartenance à la même culture qui peut se traduire par un monument.



Document 1 : Logos d'associations historiques à Marseille

C'est l'identité qui permet à des populations de se battre pour la préservation de certains édifices comme le Silo d'Arenc à Marseille. La mise en valeur du patrimoine peut également devenir un moyen pour certaines populations de s'approprier des espaces qu'ils

vont façonner pour en faire des lieux d'expression et de création artistique comme ce fut le cas avec la Friche de la Belle de Mai à Marseille

On retrouve cette identification à un patrimoine à tous les niveaux : que ce soit au niveau d'un village (patrimoine local), d'un pays (patrimoine national), d'un continent ou encore du genre humain avec le Patrimoine Mondiale de l'UNESCO considéré comme un bien commun de toute l'humanité.

C. Monument et monument historique

Les deux notions sont aujourd'hui souvent confondues. Et pourtant à la base ils ne représentaient pas la même chose. Le sens originel du terme monument est celui du latin *monumentum*, dérivé de *monere* (avertir, rappeler), à savoir ce qui interpelle la mémoire. Un monument est donc à l'origine une sculpture, un ouvrage architectural qui doit rappeler un évènement ou une personne, comme par exemple les « monuments aux morts ». Aujourd'hui nous rajoutons le terme commémoratif pour mieux afficher le sens premier de monument. En se basant sur cette première définition, on peut constater que le monument est universel. Il a été, et est présent dans toutes les civilisations humaines sous différentes formes, en fonction de la culture et de l'évolution technique de la société dans laquelle il se trouve.

Le monument dit historique, lui, est un édifice construit à une certaine époque que l'on considère après coup comme un objet de savoir, un témoin du passé.

Comme l'a bien exprimé Aloïs RIEGL (historien de l'art), le monument est une création délibérée, assumée et à effet immédiat tandis que le monument historique n'est pas initialement voulu et créé en tant que monument historique. Il le devient avec le temps, en étant sélectionné parmi d'autres édifices existants. Cette sélection se fait naturellement par les historiens et les amateurs d'art. En effet, comme le rappelle F. CHOAY, « *tout objet du passé peut être converti en témoignage historique sans avoir eu pour autant, à l'origine, une destination mémoriale* »¹.

L'expression de monument historique n'est entrée dans le dictionnaire français que dans la deuxième moitié du XIXe siècle, même si son usage s'était répandu dès le début du siècle.

¹ CHOAY Françoise, *L'Allégorie du patrimoine*, p21.

L'expression aurait été utilisée la première fois par Aubin Louis MILLIN érudit et bibliothécaire de la Révolution française.

En plus du simple sens mémorial, le terme monument a pris d'autres sens dans les sociétés occidentales (puis s'est répandu dans le monde). Il suppose le pouvoir, la grandeur, la beauté. On est donc tourné vers la sensibilité esthétique de la chose. Mais, la prouesse technique s'est rajoutée à la beauté d'un édifice comme peut en témoigner les immenses buildings qui se construisent à travers le monde ; ils sont les monuments actuels et les monuments historiques de demain.

Le monument historique a d'abord été le seul élément qui composait ce que l'on appelle le patrimoine. Aujourd'hui il en est encore l'élément essentiel même si de nombreux composants se sont rajoutés depuis l'ouverture du champ d'étude patrimonial.

2) La construction d'un mot à travers l'histoire

Le terme patrimoine historique a été le sujet de nombreux ouvrages d'historien de l'art comme des architectes et urbanistes avec à chaque fois, une manière différentes d'appréhender le sujet. Nous avons donc décidé de nous baser principalement sur l'œuvre de Françoise CHOAY, *L'allégorie du patrimoine* pour expliquer les origines de la notion de patrimoine historique.

A. Une origine antérieure et des racines profondes

Françoise CHOAY dans son livre, *L'Allégorie du Patrimoine*, s'interroge sur la genèse du monument historique et donc du patrimoine. Elle se demande, comme certains historiens, si « *les hommes de l'Antiquité et du Moyen Age n'ont pas, dans certains cas, posé ce même regard, historien et préservateur, sur les monuments et les objets d'art du passé* »². Les Romains ou tout du moins une élite cultivée, ont en effet porté un grand intérêt pour des objets d'origine grecque, non pas pour leur ancienneté, ni pour leur lien avec l'histoire mais pour « *donner à voir les accomplissements d'une civilisation supérieure* ». Tout d'abord exposées au sein des maisons patriciennes, les œuvres grecques spoliées durant les campagnes militaires, vont être montrées dans l'espace public à l'époque du consul Agrippa. Un marché de l'Art avec des collectionneurs s'installe donc à Rome. F. CHOAY montre qu'il existe une limite à se référer entièrement à l'Antiquité : « *Pour qu'on puisse légitimement évoquer la notion de monument historique, il manque à ces temps la distanciation de l'histoire, sous-tendue par un projet délibéré de préservation* »³. De plus, aucune loi n'interdisait la dégradation ou la destruction des édifices ou des objets d'art anciens.

Au Moyen Age, malgré les destructions des traces monumentales de l'Empire romain, « *nombre d'œuvres et d'édifices du paganisme ont fait l'objet d'une conservation délibérée, sur l'incitation, directe ou indirecte, du clergé qui était demeuré, seul dépositaire d'une tradition lettrée et de l'humanitas antique* »⁴. L'intérêt était double : il est en premier lieu utilitaire et opportuniste par la réutilisation des bâtiments antiques. Il est

² CHOAY Françoise, *L'allégorie du patrimoine* p25.

³ Idem p28.

⁴ Idem p29.

également intellectuel. En effet, les monuments antiques fascinent par leurs dimensions, par la technique utilisée par les constructeurs ainsi que pour leur beauté.

Le Moyen Age pourrait donc être vu comme une anticipation de l'humanisme de la Renaissance, mais une différence dans les rapports qu'ils ont sur l'Antiquité demeure. L'observateur de la Renaissance a établi, une distance historique entre son monde contemporain et l'Antiquité qu'il étudie à travers les vestiges. L'observateur du Moyen Age assimile et intègre dans ses pratiques chrétiennes, des objets ou monuments qui ont perdu leurs significations au cours du temps et sont devenues des formes vides.

B. Les humanistes du Quattrocento (XIVe siècle)

C'est en Italie et plus précisément à Rome durant le *Quattrocento* que la dimension historique des monuments romains est reconnue. Le monument historique naît alors, même s'il faudra encore trois siècles pour avoir un nom définitif.

Ce mouvement est dit « antiquisant », étant donné que l'intérêt des vestiges du passé se limite alors qu'aux œuvres d'art et édifices de l'Antiquité. Ces monuments viennent témoigner « *de la réalité d'un passé révolu*⁵ », notamment en les recoupant avec les textes des grands auteurs romains. Mais pour leurs observateurs humanistes, les témoignages du texte sont plus importants que le monument en lui-même. De l'autre côté, les hommes de l'art de la fin du XIVe siècle ont une approche plus sensible aux monuments. Ces deux approches vont être synthétisées au début du Quattrocento par des amateurs d'arts à la fois savants et esthètes comme Leon Battista ALBERTI. Ces collectionneurs vont organiser une conservation délibérée des objets, ou meubles de l'Antiquité au sein de leur palais.

La préservation des édifices est quant à elle, plus ambivalente. Pour reprendre Françoise CHOAY, « *la prise de conscience au Quattrocento de la double valeur historique et artistique des monuments de l'Antiquité n'a pas entraîné leur conservation effective et systématique*⁶ ».

Dès le début du XVe siècle les humanistes de la cour pontificale vont s'indigner et appeler à une conservation et à une protection des monuments romains. Ce sont les papes qui vont alors prendre des mesures, comme Pie II qui publiera la bulle dite *Cum aliam nostram urbem* en 1462. Cette bulle demande un entretien et une préservation des monuments de la

⁵ Idem p37.

⁶ Idem p42.

ville comme les églises et les basiliques mais également des antiquités. Sont alors interdits, les dégradations, les démolitions de tout édifice public de l'antiquité et les vestiges antiques appartenant à des personnes privées. En plus de cela, les papes vont dégager, restaurer des antiquités comme Eugène IV qui a remis en état la toiture du Panthéon et qui a dégagé ses abords ou encore Paul II qui a fait restaurer l'arc de Septime Sévère, le Forum romanum, le colisée et la colonne de Trajan. Sixte IV va quant à lui, définir les règles d'expropriation pour utilité publique et publie le premier édit contre l'exportation des œuvres d'art. Mais paradoxalement, ces mêmes papes vont participer « *avec constance, lucidité et allégresse, à la dévastation de Rome et de ses antiquités*⁷ ». Ces actes peuvent en partie être expliqués par la nécessité d'embellir et de moderniser la ville de Rome, impliquant un besoin en pierre, et en espaces libres de construction.

- Les antiquaires (XVe-XVIIIe siècles)

Le voyage rituel à Rome commença à se développer et le concept d'antiquité se répandit dans toute l'Europe savante. La notion d'antiquités va alors s'enrichir et son champ s'étendre : les vestiges d'anciennes civilisations comme la Grèce, l'Égypte et l'Asie Mineure sont peu à peu recherchés et explorés. Les ruines romaines ou grecques sont recherchées par les savants sur le sol de leurs pays respectifs. Les objets et monuments de l'Antiquité sont vu par les antiquaires comme plus importants que les écrits des historiens latins car ils sont témoins des mœurs et coutumes qui ne sont pas relatés dans les écrits. Sous l'impulsion de ces recherches, naissent les antiquités nationales. Ce sont les monuments érigés avant et après l'époque romaine, durant ce que certains ont appelé les « âges obscurs » lié au manque d'information qu'on en avait. Le but étant de donner à la tradition chrétienne de l'importance et un corpus d'œuvre analogue à celle de la tradition gréco-romaine, ainsi que « *d'affirmer l'originalité et l'excellence de la civilisation occidentale*⁸ ». C'est ainsi que les bâtis à l'architecture religieuse chrétienne du VIe au XVe siècle sont assemblés sous l'appellation de *gothique*. Les différences stylistiques comprises entre ces siècles ne sont pas prises en compte. De plus, même si on admire la technicité de ces constructions, l'aspect artistique est vu sans valeur au regard de l'art antique.

« Antiquaire : savant dans la connaissance des antiques et qui en est curieux »

Dictionnaire de l'Académie française

⁷ Idem page 46.

⁸ Idem page 54.

La représentation iconographique et le recensement des édifices étudiés permettent « l'achèvement du concept de monument historique qui acquiert, significativement, sa dénomination à la fin du XVIII^e siècle⁹ »



Document 2 : Les découvreurs d'Antiques d'Hubert Robert.



Document 3 : Fouilles d'Herculanum et Pompeï, dessin de Jean-Louis Desprez, gravure de Francesco Piranesi.

C. La Révolution française

Le véritable passage à l'acte dans la conservation du patrimoine se tient durant la Révolution française. L'historien Frédéric RÜCKER y voit même « les origines de la conservation des monuments historiques en France »¹⁰. Le terme « monument historique » aurait d'ailleurs été inventé par Aubin-Louis MILLIN en 1790. Le « champ spatial » du monument historique comprend alors les vestiges gréco-romains, les antiquités nationales (de l'antiquité celtique à gothique du Moyen Age), et les œuvres de l'architecture classique et néo-classique. Pour Françoise CHOAY, cette œuvre conservatrice serait issue de deux processus : le transfert à la nation des biens du clergé, de la royauté et des nobles émigrés, et la destruction idéologique d'une partie de ces biens (notamment après 1792 sous le règne de la Terreur).

L'obtention de ses nombreux biens pour la nation est sans précédent et va poser également des problèmes sans précédent. Le vocabulaire successoral (héritage, patrimoine, etc.) va être utilisé pour le désigner et une conservation matérielle et non plus iconographique va

⁹ Idem page 64.

¹⁰ RÜCKER Frédéric, *Les origines de la conservation des monuments historiques en France 1790-1830*, Paris, Jouve et Cie, 1913.

s'imposer. Une partie des biens sera mise en vente à des particuliers, ce qui permet de récupérer de l'argent dont a besoin le gouvernement révolutionnaire, l'autre partie, quant à elle, doit servir à la nation soit en nationalisant leur usage, soit en leur donnant un nouvel usage. Ce patrimoine est alors réparti en deux catégories ; meubles et immeubles.

- Les meubles, vont être entreposés dans des dépôts sensés ouvrir au public. C'est ainsi que naissent les musées et leur fonction de servir à l'instruction de la nation. Mais les différents évènements politiques, la pénurie financière ainsi que l'inexpérience en matière muséologique va faire échouer le maillage prévu de ces musées en France. Seul le Louvre en est le lieu symbolique.
- Le réemploi d'immeubles ayant perdu leur destination initiale va poser énormément de soucis à l'Etat révolutionnaire, comme elle en pose également aujourd'hui.

Les destructions furent de deux ordres. Il y a eu une destruction « légale » à des fins économiques en convertissant des monuments en carrières de matériaux de constructions ou en fondant des objets ou des éléments bâtis (comme les toitures de plombs des cathédrales) pour en faire des équipements militaires.

Mais la Révolution est particulièrement marquée par une destruction idéologique à partir de 1792 avec la fuite du roi à Varennes. Le régime politique décrète ainsi le 18 vendémiaire de l'an II, que « tous les signes de la royauté et de la féodalité » soient détruits.



Document 4 ! La violation des caveaux des rois dans la basilique de Saint-Denis en octobre 1793, peinture de Hubert Robert (huile sur toile, Musée Carnavalet)

En réaction à ce « vandalisme », naît alors *l'instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement proposée par la Commission temporaire des arts et adoptée par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale* qui anticipe les procédures de protection élaborées au XIXe et XXe siècle.

D. Le siècle du monument historique (1820-1960)

Cette période paraît longue et pourtant elle forme une certaine unité et cohérence dans la construction du statut du monument historique. Ses contours spatio-temporels, son statut juridique ainsi que son traitement technique sont alors fixés pour un temps.

Ces mesures sont faites à un moment charnière de l'évolution humaine, à savoir l'ère industrielle. De nombreuses mutations sont alors en mises en route notamment sur les modes de vie et l'organisation spatiale des sociétés urbaines, ce qui rend les tissus urbains anciens obsolètes et leur donnent l'impression d'être des obstacles à la modernisation. De plus, l'entretien des édifices anciens est négligé et leur restauration ne suit alors aucune règle. La dégradation de l'environnement paysager qui accompagne l'industrialisation ainsi que le mouvement moral et esthétique du romantisme ont favorisé l'idée qu'il y a un avant (où se trouve le monument historique) et un après (où se trouve la modernité) et que la protection des bâtis anciens est nécessaire.

La législation française en matière de protection des monuments historiques est restée longtemps une référence en Europe puis dans le monde. Comme nous l'avons vu, les premiers pas ont été faits durant la Révolution, puis est venu une période d'expérimentations et de réflexions à partir de 1830 et du *Rapport* « présenté au Roi, le 21 octobre 1830 par M. Guizot, ministre de l'Intérieur, pour faire instituer un inspecteur général des monuments historiques en France ». Les inspecteurs n'avaient alors aucun instruments spécifiques ni de services spécialisés pour l'aider. Leur travail consistait à classer des édifices ayant le droit au statut de monument historique en sachant que « *les règles de leur sélection ne sont pas dictées par les critères de l'érudition, mais par les impératifs pragmatiques et économiques d'une politique de conservation et de protection* ». ¹¹ Cela conduira au sacrifice de nombreux bâtiments. Quant à ceux qui sont sauvés, ils sont soustraits à une autre utilisation que leur usage initial, pour en faire des objets de musée qui se visitent.

Il faudra attendre 1887 pour voir la création de la première loi sur les Monuments historiques (un règlement la complète en 1889). Mais c'est la loi de 1913 qui constitue aujourd'hui en France le texte législatif de référence en matière de monuments historiques. Ce n'est qu'en 1831 qu'il y eu la première conférence internationale sur les monuments historiques à Athènes, et c'est en 1964 que sera écrite la Charte internationale de Venise.

¹¹ Idem CHOAY p.109.

Toutefois, le concept de patrimoine a déjà été institutionnalisé hors de l'Europe dans le contexte de la colonisation.

L'avancée dans des domaines scientifiques comme l'archéologie et de grandes découvertes comme celle des hiéroglyphes par Champollion ainsi que l'expansion coloniale ont permis de redéfinir les contours spatio-temporels des monuments historiques au cours du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Ainsi, sont vus comme du ressort du patrimoine les monuments d'Égypte, de Mésopotamie, d'Amérique latine, d'Inde, ou encore d'Indochine.

Concernant le traitement technique, les pratiques conservatoires des bâtiments historiques sont demeurées à peu près identiques pendant un siècle, et ce malgré quelques expérimentations ponctuelles. Jusque dans les années 1960, la conservation des monuments historiques continue de concerner essentiellement les grands édifices religieux et civils (à part ceux du XIXe siècle qui ne sont pas encore considérés comme étant du patrimoine).

E. XIX-XXe siècle : un patrimoine qui devient urbain

Au XIXe siècle, les villes comme Paris vont connaître de grands bouleversements. De nombreux quartiers anciens seront détruits au nom de l'hygiénisme, l'esthétisme ainsi que pour la circulation. « La ville n'existe pas [encore] en tant qu'objet patrimonial »¹² et est vu comme un obstacle à la modernité. G.E HAUSSMANN, préfet de la Seine dira même qu'il n'a détruit aucun monument digne d'intérêt et a permis de les mettre en valeurs¹³. De nombreux contemporains vont s'indigner, notamment les romantiques français (Victor HUGO, Honoré de BALZAC) de la disparition de ce tissu urbain ancien sans pour autant s'opposer frontalement à la Commission des monuments historiques. BALZAC parlera de nostalgie des villes anciennes, et il vantera leur beauté.

Mais c'est à cette même époque qu'apparaît la notion de patrimoine urbain et le projet de le conserver sous la plume du britannique John RUSKIN (1819-1900).

¹² Idem CHOAY p.131.

¹³ HAUSMANN, Mémoires, tome III, 1893 p.28.

« La notion de patrimoine urbain s'est donc constitué à contre-courant du processus d'urbanisation dominant »¹⁴. En effet, même si on a conscience de la valeur historique et esthétique des villes anciennes, la logistique, les techniques et les modes de vie du XIXe siècle poussent à la reconstruction de la ville moderne sur la ville ancienne.

Dans *L'Allégorie du patrimoine*, Françoise CHOAY nous rapporte les différentes opinions qu'il y a eu par la suite, à la fin du XIXe siècle sur le statut des villes historiques.

En premier lieu, il y a eu ceux pour qui le tissu urbain est l'essence de la ville, ce qui en fait son identité. Ce tissu urbain ne peut donc pas être détruit et doit être protégé, au point de l'enfermer dans l'histoire (en y habitant et en y vivant comme on le faisait dans le passé). Parmi eux, il y a John RUSKIN qui va être le premier à inclure les « ensembles urbains » au même titre que les édifices individuels dans le champ de l'héritage historique qu'il faut préserver.

Camillo SITTE, architecte autrichien (1843-1903) fait la distinction entre ville historique et ville contemporaine. Il ne condamne pas les cités industrielles mais les différencie des villes pré-industrielles, en les considérant comme deux objets différents ayant des rôles et des fonctions différentes. La qualité architecturale et esthétique serait absente des villes contemporaines et les villes historiques pourraient lui donner des leçons au niveau morphologique.

Certains, influencés par les voyageurs, esthètes et savants vont voir la ville ancienne comme un objet rare et fragile qu'il faut protéger à tout prix. Les villes anciennes devraient donc être mises sous cloches, et mises « hors circuit ». C'est ce que l'on appelle la ville muséale.

Enfin, d'autres comme Gustavo GIOVANNONI accordent une valeur d'usage et une valeur historique aux ensembles urbains anciens en les intégrant dans la conception de l'aménagement territorial et donc en les engageant dans le futur. On peut appeler cette pensée, la ville historique. Il faut souligner que G. GIOVANNONI est le premier à utiliser le terme de « patrimoine urbain », ce qui est concomitant avec l'affirmation d'une nouvelle discipline, l'urbanisme.

En France ces différentes réflexions vont aboutir à la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés dont datant de 1962. Son but est de prévenir la destruction massive des centres

¹⁴ CHOAY p.134.

anciens en préservant les tissus urbains dans lesquels s'inscrivent les monuments historiques.

F. Fin du XXe siècle : élargissement du terme

Au début du XXe siècle, comme nous l'avons déjà vu, le patrimoine relevait de simples considérations esthétiques (complètement subjective d'ailleurs) et historiques. Le patrimoine architectural comptait principalement des sujets relevant du pouvoir temporel et du pouvoir religieux.

Dans la deuxième moitié du XXe siècle, émerge alors l'idée que des bâtiments et des objets que l'on pourrait qualifier du quotidien et ayant des valeurs esthétiques et historiques (représente un style d'une période donnée) s'insèrent dans la notion de patrimoine.

Mais cette réflexion n'est pas totalement nouvelle. John RUSKIN est en effet, le premier à intégrer l'architecture domestique dans le concept de monument historique.

Cette extension, toujours plus grande est telle que l'on peut se demander si tout ne devient-il pas patrimoine ? Françoise CHOAY parle même d'un culte du patrimoine qui accompagnerait le culte de la culture qui s'est développé dans les années 1970-1980. Mais cet élargissement patrimonial rend la notion de patrimoine extrêmement floue, complique sa définition ainsi que sa compréhension et risque d'en affaiblir le sens. Jean-Yves ANDRIEUX, historien de l'art, montre bien par cette citation, cette récente extension du mot patrimoine :

«[...] le patrimoine recouvre à la fois le temporel (le palais de l'Elysée) et le spirituel (le Sacré Cœur de Montmartre), le réel (le monument aux morts) et l'immatériel (la cérémonie du 11 novembre), le multiple (la langue) et l'unique (le sceptre de Charles V ou la chapelle-reliquaire de La Martyre), l'industriel (la fonte Art nouveau) et l'artistique (la maison de Victor Horta à Bruxelles, 1898), le tout (la Grande Guerre) et la patrie (Verdun), le genre (le patrimoine naturel) et l'espèce (le paysage), le signe (la cathédrale de Reims, le Panthéon) et le sens (la monarchie, la république). On pourrait décliner longtemps les formes de sa variété.»¹⁵

¹⁵ Jean-Yves ANDRIEUX, *Patrimoine et histoire*, Paris, Belin, 1997, p.22.

Nous allons développer trois types de patrimoines (le patrimoine industriel, naturel et immatériel) qui ont une place importante dans la l'aménagement de la ville et dans son appropriation par la population.

- **Le patrimoine industriel**

Les pays occidentaux ont été marqués par les Révolutions industrielles de la fin du XVIIIe et du XIXe siècle, ce qui a entraîné de grands bouleversements sociétaux, et marqué physiquement l'architecture des villes et le maillage du territoire.

C'est dans les années 1920, que les chercheurs britanniques commencent à s'intéresser à l'étude et à la préservation de certains sites industriels d'importance historique. Il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que ces travaux se multiplient. C'est ainsi que naît l'archéologie industrielle qui a pour objectif, « l'étude et la valorisation des artefacts issus de la civilisation industrielle - notamment sites de production et de transformation - à travers la collecte d'informations de nature hétérogène : archéologiques, écrites, iconographiques et orales»¹⁶. Au niveau international et sous l'impulsion britannique, *The International Committee for the Conservation of Industrial Heritage* (TICCIH), voit le jour en 1973.

Il faut attendre les chocs pétroliers des années 1970 pour qu'il y ait une prise de conscience française pour la préservation des sites industriels. En effet, c'est durant ces années qu'eurent lieu les premières délocalisations et la crise de l'outil industriel. Comme nous l'avons dit, ces espaces industriels avaient marqué le paysage urbain des pays occidentaux et leur délaissement a vite entraîné la création de friches.

L'abandon de ces sites a été un véritable choc pour la population qui y travaillait. L'identification et la peur de la perte de mémoire de ce passé industriel révolu ont développé un mouvement pour la conservation du patrimoine industriel.

Le premier évènement en faveur de la préservation de ce patrimoine en France fut le colloque sur « La conservation du Patrimoine Industriel dans les sociétés contemporaines » qui a eu lieu en 1976 au Creusot. Il entérine la reconnaissance du patrimoine industriel comme champ d'étude en France. En 1983 est créée au Ministère de la culture, la cellule de

¹⁶ GASNIER Marina, « De nouveaux horizons pour l'archéologie industrielle », *e-Phaïstos* [En ligne], mis en ligne le 27 octobre 2020.

l'Inventaire du patrimoine industriel, au sein du service de l'Inventaire Général. Son but, est de repérer, inventorier et classer des bâtiments.

La première approche fut extérieure ; en effet, pour intégrer le patrimoine national, le bâtiment industriel doit avoir des qualités architecturales et esthétiques. Il faut noter que la reconnaissance de ce patrimoine fut assez compliquée car il renvoie au travail ouvrier, son esthétique est bien éloigné du patrimoine « traditionnel ». La deuxième approche a intégré en plus le contenu de ces bâtiments (machines, outils, équipements) ainsi que tout ce qui n'est pas matériel comme les savoir-faire techniques, l'organisation du travail, et les pratiques sociales et culturelles ouvrières.

Le terme de « patrimoine industriel » a primé en France sur celui de « l'archéologie industrielle ». Ce dernier semblait réducteur, et renvoyait au passé contrairement au « patrimoine » qui en plus de renvoyer à l'héritage commençait à fédérer la société¹⁷.

- **Le patrimoine culturel immatériel**

Comme nous l'avons déjà dit, le patrimoine n'est plus aujourd'hui limité aux simples bâtiments et objets physiques. Même si les interrogations sur la place et l'importance des connaissances et des savoir-faire dans la culture sont présentes depuis les années 1970, la notion de patrimoine immatériel n'a été officialisée que récemment en 2003 par l'élaboration d'une définition par l'UNESCO.

C'est alors, que les traditions, les coutumes, le folklore, les modes de vie ainsi que les techniques, et les savoir-faire vont être considérés comme faisant partie du patrimoine.

Il est donc nécessaire aujourd'hui de joindre à toute étude physique du patrimoine, une étude sur les éléments immatériels qui l'accompagnent et qui permettent à des populations de s'identifier à ce patrimoine et de le faire rentrer dans la mémoire collective.

- **Le patrimoine naturel**

C'est au milieu du XIXe siècle que l'on peut retrouver l'origine du patrimoine naturel. A cette époque les Etats européens étaient en pleine période de ce que les historiens et sociologues ont appelé le « nationalisme romantique ». La valorisation du patrimoine

¹⁷ GASNIER Marina, « De nouveaux horizons pour l'archéologie industrielle », *e-Phaïstos* [En ligne], VIII-2 | 2020.

comme vecteur d'identité était recherchée et les premières politiques de défense des monuments historiques ont été mises en œuvre. Les jeunes Etats-Unis d'Amérique ne pouvaient pas compter sur un patrimoine architectural pour se distinguer, et c'est donc naturellement qu'ils se sont penchés sur leurs espaces naturels exceptionnels que l'homme n'avait pas encore touché. C'est donc aux USA que sont nées les premières politiques de préservation des espaces naturels qui contenaient pour Jean-Claude LEFEUVRE « les notions de transmission et d'héritage et donc implicitement de patrimoine naturel, bien que ce terme ne soit pas encore utilisé »¹⁸. L'exemple américain (1872) est suivi par l'Australie, qui se dote d'un parc national en 1886, par le Canada (1887), puis la Nouvelle-Zélande (1894) et l'Afrique du Sud (1898).

L'établissement de petits sanctuaires naturels en Europe va se faire à l'initiative de diverses associations au début du XXe siècle. Ces associations vont permettre de lancer des mouvements d'opinions en faveur de la protection de la nature.

En cette première moitié du XXe siècle, la politique de protection de la nature en France se base sur la nature dite exceptionnelle. Ainsi, la loi du 21 avril 1906 organise « la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique ». Elle sera complétée en 1930 avec la loi du 2 mai, relative « aux monuments naturels et aux sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». De nombreux paysages sont donc protégés mais on ne les considère que du point de vue culturel.

C'est durant l'après-guerre, et ce jusqu'aux années 1970 que la prise en compte de la nature va changer. En plus de la loi du 22 juillet 1960 qui permet la création des premiers parcs nationaux en France, la responsabilisation des hommes dans la dégradation du milieu naturel apparaît. Il s'agit donc de protéger toute la nature, et ses ressources pour la survie de l'Homme. C'est aussi à cette époque que le terme « patrimoine naturel » est apparu officiellement d'abord en 1967, puis en 1976, dans l'énoncé de la loi sur la Protection de la nature.

De nombreuses lois en lien avec la protection de la nature vont donc s'ajouter au fil des années en France jusqu'en 2016 où la loi du 8 août crée un inventaire du patrimoine naturel comprenant les richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, minéralogiques et paléontologiques (Article L. 411-1).

¹⁸ LEFEUVRE Jean-Claude. *De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel* In : *Patrimoines en folie* [en ligne]. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990.

3) Le patrimoine et la réglementation en urbanisme

Tout ce patrimoine, dans toutes les formes vues précédemment, sont repris dans les politiques et les documents d'urbanisme (planification, règlement etc...). Nous verrons ici la manière dont le patrimoine bâti fait l'objet d'un travail d'inventaire et de protection.

A. La réglementation urbanistique du patrimoine

La protection et la valorisation du patrimoine prend différentes formes et ce, depuis le classement aux Monuments Historiques des années 1830. La législation s'est diversifiée au fil du temps, ces évolutions se sont parfois greffées les unes aux autres, au point qu'aujourd'hui, elle peut paraître d'une grande complexité.

Nous allons ainsi faire un bref état des lieux des deux principaux outils de préservation du patrimoine à la disposition des pouvoirs publics, à savoir les actuels « Sites Patrimoniaux Remarquables » (SPR) et le Plan local d'urbanisme (PLU).

- Les SPR

Il existe deux types de SPR, depuis la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (Loi LCAP) de 2016 :

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) existe depuis le 4 août 1962, avec la « loi Malraux ». Cette loi s'est faite en réaction aux opérations de rénovation urbaine qui détruisaient les quartiers anciens. C'est un document d'urbanisme et de planification à part entière, celui-ci est appliqué en lieu et place du PLU-PLUi. Il doit proposer un projet de territoire complet (habitat, transport, économie, etc.) sans mise sous cloche du secteur. Il doit concilier les problématiques d'image et d'identité propre au patrimoine aux problématiques de fonctionnalité et d'usage propre à la vie quotidienne. Ce plan se fait de concert entre l'Etat et la collectivité compétente en PLU, dans une procédure longue qui mêle la participation des habitants à celles des acteurs du territoire en question.

Le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP), est la dernière version d'un outil qui a subi de nombreuses modifications dans l'histoire récente. Etant donné qu'il est difficile d'y voir clair dans ces modifications, il m'a semblé nécessaire de détailler son historique.

A l'origine, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain (ZPPAU) a été créée en 1983. La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) lui a succédé en 1993, pour devenir l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) en 2010 avec la loi Grenelle II. Au fil des réformes, de nombreux documents n'ont pas été mis à jour, c'est pourquoi il existe encore de nombreuses ZPPAUP et AVAP sur le territoire français.

S'il ne remplace pas le PLU comme c'est le cas du PSMV, il est quand même une Servitude d'Utilité Publique (SUP), à savoir, un outil qui contraint avec un règlement propre, et avec lequel le PLU doit être conforme au même titre que les Plan de Prévention des Risques (PPR).

Il donne un cadre sur toutes les questions relatives à l'identité architecturale et patrimoniale du territoire concerné. Il peut par exemple identifier des immeubles, des espaces publics, des monuments, des sites ou encore des cours et des jardins. Enfin, il est accompagné de prescriptions réglementaires qui permettent d'atteindre l'objectif de mise en valeur de ces espaces.

- **PLU**

En vertu de l'article L-151-19 du Code de l'Urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme, peut depuis 2015 identifier et localiser dans le règlement des éléments paysagers et architecturaux remarquables. C'est donc un outil complémentaire aux outils précédemment évoqués (Monument Historiques, SPR). Cette identification donne de la visibilité au patrimoine local, elle permet également un changement de destination du bâtiment et surveille et accompagne ses transformations en affichant des prescriptions dans le règlement écrits.

Cet outil est utile pour compléter les dispositifs en dehors des périmètres délimités par les SPR.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont un autre outil du PLU, qui illustre une dynamique récente orientée vers l'urbanisme, dans laquelle le patrimoine prend toute sa place. Que ces OAP concernent un secteur de projet précis ou une thématique générale (OAP thématiques « cadre de vie », « transport », etc.), le patrimoine, quand il est présent, joue un rôle dans la définition du projet.

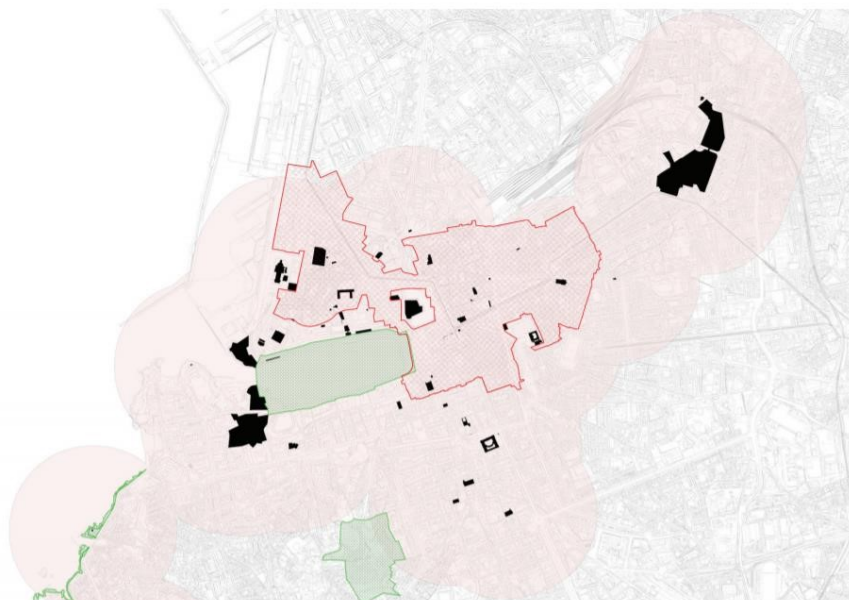
B. La réglementation urbanistique du patrimoine à Marseille




Notre première constatation, c'est qu'il n'y a pas de PSMV à Marseille, contrairement aux 10 plus grandes villes françaises (Paris, Lyon, Toulouse Nice, Nantes, Montpellier, Strasbourg, Bordeaux, Lille, etc.). Or comme nous l'avons vu c'est l'outil le plus complet et le plus contraignant pour une préservation et une valorisation du patrimoine. De surcroît, des villes de plus petites envergures mais voisines de Marseille comme Aix-en-Provence, Arles ou encore Avignon comptent également un PSMV. Il nous faut en plus rappeler que Marseille (avec Béziers) est la ville la plus ancienne de France avec 2600 ans d'histoire, ce qui est d'autant plus étonnant.

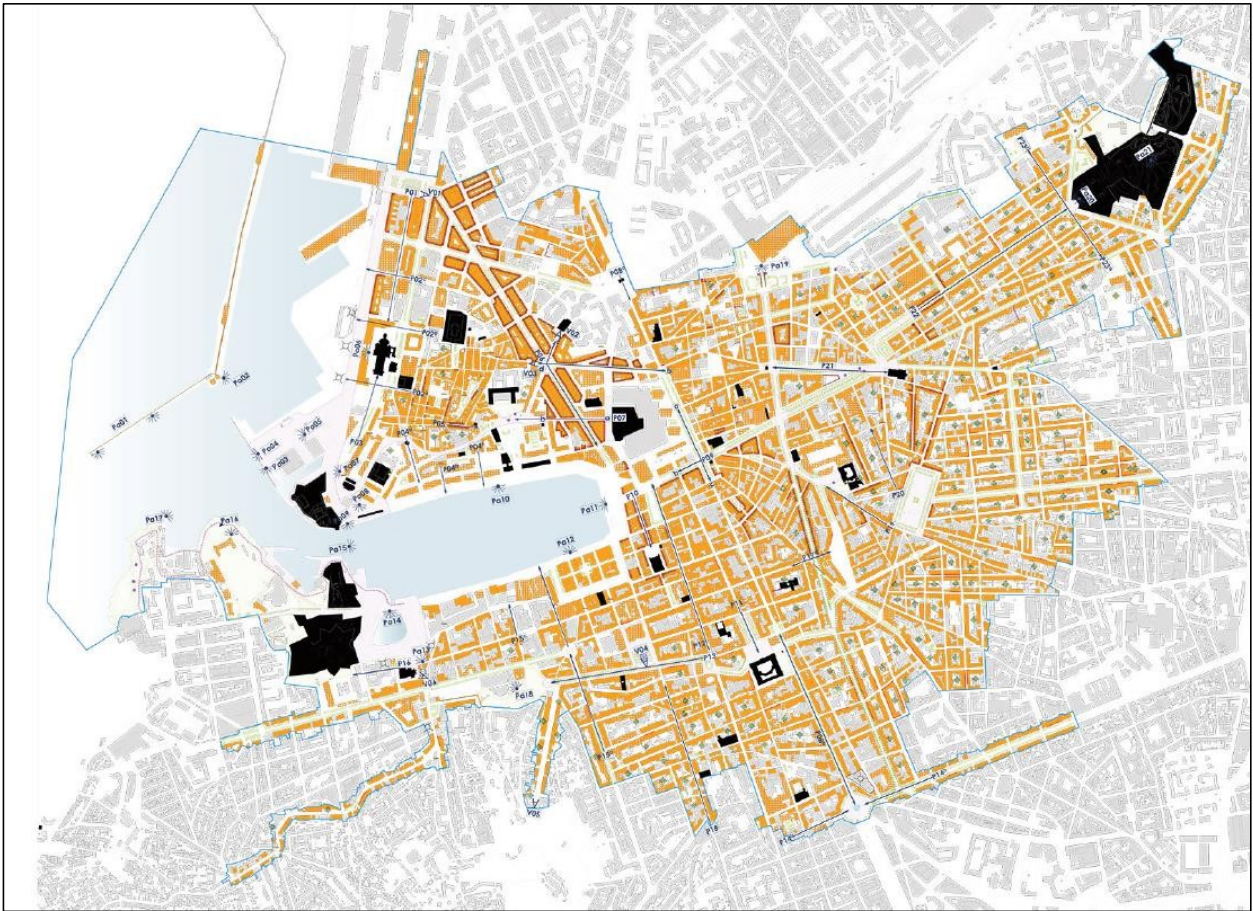
De plus, la ville de Marseille dénombrait quatre ZPPAUP (« Belsunce » en 1997, « Panier » en 1997, « Chapitres-Noailles-Opéra-Thiers » en 1999, et « République-Joliette » en 2002) dont la première ne fut créée qu'en 1997, ce qui démontre une prise en compte assez récente. On peut même se demander, s'il n'existait pas auparavant aucune mesure de protection en dehors des Monuments Historiques.

Ces quatre ZPPAUP ont été regroupées en une seule AVAP, créée le 28 juin 2018. Cette Aire de Mise en Valeur a permis d'avoir une seule réglementation et permet d'avoir une meilleure lisibilité aux 4 ZPPAUP dont les limites se confondaient (voir document 5). Comme nous le montre la carte de l'AVAP marseillaise, des périmètres à l'est et au sud du Vieux-Port (non pris en compte par les précédentes ZPPAUP), ont pu être intégrés dans ce nouveau document.

1.2 - État des Protections patrimoniales existantes avant l'AVAP: Monuments Historiques, sites inscrits et site patrimonial remarquable (zppaup)



-  **60 MONUMENTS HISTORIQUES**, développant un cumul de rayon de protection de 800 ha
-  **2 SITES CLASSES**
Le vieux port: 32 ha
La colline de Notre de la Garde : 19ha
-  **1 SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE**
Constitué des 4 ZPPAUP:
Belsunce (1997), Panier (1997), Canebrière, Noailles, Opéra, Chapitre (1999), République, Joliette (2002) sur une surface de 137 ha > Le Site



Document 6 : Carte de l'AVAP de Marseille

CONCLUSION DE LA PARTIE I

Dans cette première partie, nous avons donc pu mieux comprendre le terme patrimoine en expliquant son évolution dans l'histoire, en appréhendant les termes qui lui sont liés (monument, identité et mémoire). Nous avons également pu exposer comment le patrimoine pouvait être protégé par les documents d'urbanisme. Nous allons donc nous pencher à présent sur notre terrain d'étude, le secteur Euroméditerranée et voir les éléments de patrimoine bâti présents sur le site.

PARTIE II.

Euroméditerranée, un héritage patrimonial au cœur d'un projet contemporain de renouvellement urbain.

Il nous semble ici important de comprendre dans quelles logiques s'inscrit ce grand projet urbain qu'est Euroméditerranée et de mieux comprendre l'importance de la communication et du marketing territorial qui vont de pair avec ces OPA. Nous verrons, que le patrimoine bâti en plus d'être présent et éparpillé dans le secteur d'étude a trouvé un rôle à jouer dans la communication de l'Etablissement Public d'Aménagement.

1) Le projet Euroméditerranée : une logique actuelle

Nous verrons ici, que le projet Euroméditerranée s'inscrit dans un contexte particulier, celui d'une ville en perte de vitesse qui s'est coupé de son port. Pour retrouver le dynamisme d'antan et refaire lien avec la mer, les exemples de refonte des water-fronts produits dans de nombreuses villes européennes a été suivie comme modèle.

A. Marseille, une ville en difficulté

- Une image et une réputation dévalorisante tenace

Marseille est une ville qui ne laisse pas indifférent soit en bien soit en mal. Sa mauvaise réputation trouve son origine au XIXe siècle, même si l'image d'un Sud aux mœurs légers, et au développement économique attardé est présente dans de nombreux écrits depuis le Moyen Age, donnant au Midi un portrait dépréciatif¹⁹. La période révolutionnaire et impériale particulièrement violente en Provence ne va que renforcer l'identité des provençaux comme des gens réactionnaires et violents, idée qu'on retrouve dans la littérature du début du XIXe siècle. Mais c'est cette même littérature du milieu du XIXe qui va développer une vision romantique et pittoresque de la Provence. C'est durant ces mêmes années que l'image d'un Marseille cosmopolite (sans être associé à la criminalité) s'enracine.

L'émergence de la presse à grand tirage et les faits divers de la fin du XIXe siècle redonne à Marseille sa réputation sulfureuse. Les catégories populaires ainsi que les étrangers sont montrés du doigt. Marseille ville ouvrière et d'immigration se « trouve donc associée au récit de la montée de la délinquance et de la criminalité que tissent les faits divers et les récits de journalistes dans le dernier tiers du siècle »²⁰. A partir des années 1920, Marseille est associée au crime organisé et incarne le « Chicago français ». Ce milieu marseillais personnifié par François SPIRITO ou encore Paul CARBONE et par des politiques corrompues va faire l'objet de nombreuses fictions. Aujourd'hui encore cette image reste tenace et ne participe pas à l'attractivité de Marseille.

¹⁹ EGNARD, Céline. *Bonne et mauvaise réputation. Évolution de l'image ambivalente de Marseille, XIXe-XXe siècle* In : *Marseille. Éclat(s) du mythe* [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2013.

²⁰ EGNARD, Op. cit.

- Désindustrialisation décolonisation

En plus, de cette image dévalorisante qui résiste dans l’imaginaire collectif, de nombreuses difficultés économiques et sociales se sont installées dans l’après-guerre et n’ont fait que renforcer cette image négative de Marseille.

La cité phocéenne a en effet subi au cours du vingtième siècle, les conséquences d’évènements conjoncturels qui ont considérablement affaibli son pouvoir économique et par effet domino, son attractivité. Depuis

toujours tourné vers l’extérieur, le port de Marseille devient au XIXe siècle le port de l’Empire colonial français : toute entrées et sorties de marchandises provenant de colonies ou à leur destination passe par Marseille²¹, qui devient la porte de l’Orient. En 1913, le commerce colonial de Marseille représente 25 %

« Marseille est l’avenue triomphale de la France vers les rives du nord de l’Afrique ; elle est le grand portail qui s’ouvre sur les pays d’Orient et d’Extrême-Orient »

Raymond Poincaré, président de la république, dans le Figaro du 13 octobre 1913

des importations et 48 % des exportations coloniales françaises, soit 20 % du commerce extérieur du port.²² La décolonisation au cours des années 1950 et 1960 a touché de plein fouet la ville, qui perd ainsi des partenaires d’échanges sur laquelle la ville s’était toujours appuyée et qui étaient à l’origine de la prospérité marseillaise.

En plus de la décolonisation, Marseille est vite touchée par une crise de l’industrie. Même si elle remonte au début du XXe siècle, cette crise s’est accélérée dans les années 1950-1970 avec la restructuration des industries alimentaires, la quasi disparition de la métallurgie lourde ainsi que la migration de ses établissements industriels vers d’autres agglomérations des Bouches-du-Rhône. En plus de la concurrence internationale inhérente à la mondialisation, Marseille doit donc faire face à une concurrence locale. La création de la Zone Industriale-Portuaire de Fos-sur-Mer (en ayant pour but d’adapter le port et ses infrastructures aux évolutions du trafic maritime international) a créé un grand pôle d’activité à l’Ouest de la ville, qui s’est renforcé avec le développement du pôle industriel de l’étang de Berre où se sont déployées les activités aéronautiques et pétrochimiques. La

²¹ Cabau-Woehrel Christine, « Quelles perspectives au XXI^e siècle pour Marseille, premier port de la méditerranée au XX^e siècle ? », *Annales des Mines - Réalités industrielles*, 2015/4.

²² Chiffres présents sur le site internet « immigration des Suds » du groupe de recherche ACHAC.

ville d'Aix-en-Provence quant à elle, a concentré les activités tertiaires et institutionnelles (tribunal) et partage avec Marseille la centralité régionale.

Entre 1975 et 1990 Marseille perd ainsi 60 000 emplois²³. Cette perte d'emplois se répercute de manière brutale sur sa démographie : la commune passe de 900 000 habitants en 1975 à 800 000 en 1990.

- Un centre toujours plus paupérisé et une ville qui tourne le dos à son port

La crise industrielle a joué un rôle certain dans la paupérisation du centre-ville de Marseille, mais c'est surtout dû au départ des classes moyennes. C'est un phénomène que l'on retrouve en Amérique mais pas dans la grande majorité des grandes villes françaises. Cette population a vite rejoint les lotissements des communes voisines et a été progressivement remplacées par des populations très pauvres. Ainsi, « Marseille est un cas spécifique où la ville-centre la plus peuplée est plus pauvre que la périphérie alors qu'elle assume toutes les charges de centralité »²⁴. De nombreux plans se sont succédés pour la reconquête du centre-ville, sans vraiment faire disparaître les problèmes.

Marseille est une ville marquée dans son identité même par la mer et les échanges avec le monde. Mais une séparation physique s'est peu à peu installée, engendrée par la construction des réseaux routiers et ferrés et par les vastes emprises fermées du port. La cité phocéenne, portuaire depuis ses origines est donc séparée visuellement de la mer sur une bonne partie de son littoral. Le port est devenu un îlot dont les activités ont peu d'interaction avec la ville. Les dernières évolutions des rapports qu'entretiennent les villes avec leurs ports créent donc un enjeu pour une plus grande porosité entre ces deux espaces.

B. Le renouveau des rapports villes-ports

La relation entre villes et ports a énormément évolué au cours de l'histoire récente, c'est particulièrement le cas de Marseille. D'après Peter HALL les villes fluviales tout comme les villes portuaires maritimes connaissent les mêmes temporalités²⁵, à savoir :

²³ Tirone Lucien « Marseille en 1990, crises et métamorphoses », Méditerranée, n°73, 1991.

²⁴ Ronai Simon, « Marseille : une métropole en mutation », *Hérodote*, 2009/4 (n° 135), p. 128-147.

²⁵ Hall P., Clark A., 2010, « Maritime ports and the politics of reconnection », in Desfor G. *et al.* (Coord.), *Transforming urban waterfronts: fixity and flow*, New-York, Routledge.

- Une période de connexion
- Une période de déconnexion
- Une période de reconnexion.

Ces temporalités de la relation ville-port permettent de faire sortir ses dimensions à la fois géographiques, économiques et institutionnelles.

Au XIXe siècle, avec la révolution industrielle, les rapports entre villes et ports vont se raffermir. Les ports sont au service des villes, ils deviennent un moteur pour ces villes qui connaissent une période de boum économique lié au commerce mondial et aux industries attachées aux zones portuaires. Les villes vont donc en profiter, pour moderniser leurs installations portuaires en construisant de nouveaux bassins, canaux ou encore de nouveaux quais.

Avec la multiplication des échanges, l'agrandissement des moyens de transports, les ports s'étendent ou cherchent à se délocaliser en périphérie des villes à partir des années 1960. Durant les années 1970-1980 on assiste donc à une déconnexion progressive entre les villes et leurs ports, c'est expressément le cas avec Marseille qui délocalise ses activités industrialo-portuaire dans le Golfe de Fos. Les villes tolèrent de moins en moins les activités portuaires et redoutent le risque industriel. De plus, les ports sont rattrapés par l'urbanisation grandissante des villes, par la pression foncière. En parallèle il y a moins d'investissement des politiques publiques portuaires et les ports subissent de pleins fouets la crise financière. On constate donc la naissance de friches industrielles qui posent de plus en plus de problèmes pour les pouvoirs publics.

Durant les années 1990, de nombreuses réflexions apparaissent concernant ces espaces délaissés, pour les transformer en quartiers résidentiels et tertiaires. De nombreuses et longues négociations ont alors lieu entre collectivités locales, entreprises privés et les gestionnaires des structures portuaires. Ces derniers sont assez frileux de peur de perdre leur poids économique en laissant ces espaces changer de fonction. Les friches industrielles deviennent des terrains convoités pour les villes côtières et fluviales pour leur projet urbanistique. Ce modèle d'aménagement nous provient des Etats-Unis et s'est vite répandu en Angleterre.

L'enjeu actuel est donc d'optimiser le foncier portuaire entre les activités portuaires toujours présentes (marchandes et touristiques) et les activités plus urbaines d'ordre économique, social et résidentiel. Une Charte Ville-Port, signée en 2013 entre les collectivités territoriales et les acteurs urbains et portuaires de Marseille va dans ce sens.

C. Les projets de water-fronts

Comme nous l'avons vu, les « fronts d'eau » ou « water-front » ont vite été délaissés par l'industrie et les activités portuaires dès les années 1960. Le gigantisme des navires, la construction de terminaux spécialisés, l'inadaptation des installations portuaires, la fermeture des chantiers navals, et la concurrence entre les ports ont eu raison. Les ports ont vite migré dans des territoires plus accueillants et dynamiques, certains n'ont pas pu éviter la fermeture, et ce, dans tout le monde occidental. Ces mécanismes vont conduire à la création de friches industrialo-portuaires situées à des endroits stratégiques, à savoir, à proximité directe d'un centre urbain décisionnel et historique. Nous sommes donc en face de « vides urbains » en quête d'une nouvelle qualification. Les friches restent alors des stigmates physiques et visuels d'une « grandeur » économique perdue et ont un impact sur l'image de la ville.

Il est possible aujourd'hui de distinguer plusieurs générations de water-fronts (GRAVARI-BARBAS 2013 ; RODRIGUES-MALTA 2004) :

La première génération, présente aux Etats-Unis d'Amérique date des années 1960-1970. Ces interventions dont la finalité vise surtout à reconquérir une centralité perdue sont présentes dans de nombreuses villes d'Amérique comme Boston ou Baltimore. Il s'agit de lutter contre la dégradation de ces espaces au cœur des villes en les dotant de fonctions urbaines exceptionnelles : équipements culturels et récréatifs complétés par une infrastructure d'accueil haut de gamme pour le tourisme d'affaires. L'*Inner Harbor* à Baltimore en est un très bon exemple avec son centre des congrès, hôtels aquarium et son *festival market places* (FMP). Ces Festivals Market Place sont « *des lieux de chalandise sophistiqués pour le large public. Plus précisément, ce terme est utilisé pour désigner un ensemble de boutiques spécialisées (artisanat, curiosités, magasins « ethniques ») et de restauration rapide de petite taille, non franchisées, réunies dans un ou plusieurs bâtiments situés [...] sur le front d'eau* »²⁶. Pour Maria GRAVARI-BARBAS ce sont des lieux qui puisent leur inspiration dans des modèles, des références qui donnent un aspect

« La reconquête des fronts de mer urbains constitue un des épisodes les plus marquants de l'histoire urbaine des dernières décennies du XXe siècle, à l'échelle internationale ».

Maria GRAVARI-BARBAS

²⁶ GRAVARI – BARBAS Maria, La « festival market place » ou le tourisme sur le front d'eau. Un modèle urbain américain à exporter, 1998.

de « ville plus traditionnelle », qu'un centre commercial n'a pas : le marché traditionnel, le parc d'attraction urbain et le thème patrimonial, expriment davantage l'authenticité.

Puis, *«comme tout nouveau produit urbanistique, les reconquêtes de waterfronts se sont éloignées du modèle initial en se diffusant vers d'autres continents et en passant à travers différents filtres socioculturels»*²⁷. La deuxième génération datant de la fin des années 1980 est axée principalement sur la reconversion de la base économique locale. Les *London Docklands* vont montrer une nouvelle manière de réaménager les fronts d'eau en aménageant 2000 hectares en espace tertiaire. Les objectifs poursuivis concernent tout autant la requalification physique de vastes territoires que la reconversion de la base économique locale²⁸.

La troisième génération s'est développée à partir des années 1990 dans les villes-ports des pays émergents. Il s'agit surtout d'un redéveloppement des fronts d'eau.

La quatrième génération, elle, se trouve dans les villes de l'Europe du Sud et d'Afrique du Nord. Selon la géographe Rachel RODRIGUES-MALTA, les opérations méditerranéennes comme Gênes, Marseille ou Bilbao se caractérisent *« par leur taille contenue et des objectifs visant moins la production d'une nouvelle pièce urbaine unitaire que la recherche d'une nouvelle articulation entre l'espace portuaire et la ville »*. Le waterfront *« est alors promis à fonctionner comme une vitrine où seront mises en scène les «potentialités», «les singularités», les «modernités » de ces villes portuaires aspirant au titre de [...] métropoles européennes »*.²⁹ Avec cette nouvelle génération de water-front, il s'agit de profiter des nouveaux projets pour créer un « produit touristique urbain » de qualité et surtout une nouvelle image de marque urbaine susceptible de servir la mise en tourisme de la ville.

D. Des exemples européens.

Le projet Euroméditerranée n'est pas né tout seul de l'imaginaire des décideurs politique et économique. Ce projet, en plus des exemples américain et anglais, essaye de suivre un courant d'idée et de projet qui se développe dans de grandes villes portuaires du sud de l'Europe. L'exemple par excellence que veulent suivre Marseille et d'autres grandes villes

²⁷ CHALINE Claude, *La régénération urbaine*, Que Sais-je ?, 1999, p. 71.

²⁸ RODRIGUES-MALTA, « Une vitrine métropolitaine sur les quais. Villes portuaires au Sud de l'Europe », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°97, 2005 p93-100.

²⁹ RODRIGUES-MALTA op.cit.

comme Gênes, et Lisbonne est Barcelone qui a particulièrement bien réussi sa transformation et donné une image de ville moderne et « tendance ».



Document 7 : Port Vell à Barcelone [Wikipedia](#)

Source : Wikipédia

A la base du projet se trouvait les Jeux Olympiques de Barcelone en 1992, qui avaient comme ambition le réaménagement de certains espaces urbains de la ville pour provoquer une revitalisation. En mettant en avant son patrimoine culturel unique, son caractère cosmopolite, la capitale catalane est devenue un véritable poumon économique où les industries à haute valeur ajoutée, les nouvelles technologies, le design et l'art se bousculent et où la qualité de vie est reconnue. Le réaménagement de Port Vell que nous voyons en photo ci-dessus, est élevé au rang de modèle de référence pour les villes portuaires de la Méditerranée, même si elle ne fait que reprendre les éléments des modèles nord-américains, à savoir, activités culturelles et créatives, activités commerciales, édifices pour accueillir de l'activité tertiaire, espaces publics et grandes promenades.

E. La construction du projet Euroméditerranée

Le projet Euroméditerranée est un projet qui a hérité des nombreuses réflexions et idées qu'ont eu les pouvoirs publics et acteurs du territoire durant les années 1980 et au début des années 1990. En effet, les difficultés rencontrées par Marseille et les modèles de villes qui ont fait un réaménagement urbain de leur quartier portuaire ont servi de terreau dans la création d'un projet urbain qui redynamiserait la seconde ville de France. « Aussi, au début des années 1990, décideurs locaux et nationaux conviennent du fait que Marseille a besoin «d'une thérapie de choc», capable de mobiliser les énergies de la place et de générer, à

partir d'un épicerie qui reste encore à désigner, des dynamiques aptes à vaincre les résistances du centre-ville à toutes formes d'intervention». ³⁰

La Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) de Marseille propose alors la création d'un quartier d'affaires dans le secteur de la Joliette. En 1989, le maire de Marseille, Robert Vigouroux crée la « Mission à l'aménagement urbain » qui propose un projet appelé Euroméditerranée dans le but de redynamiser le centre-ville et de l'étendre au-delà de la porte d'Aix ainsi que d'encadrer les dynamiques liées à l'ouverture de la ligne TGV Paris-Marseille. La rénovation du quartier de la Gare Saint-Charles s'impose donc comme une évidence, mais ce projet doit s'intégrer dans un projet plus ambitieux, qui met en synergie le quartier de la Joliette et le centre-ville.

*Le projet Euroméditerranée
est ainsi né de la
conjonction de volontés
locales et nationales, et
d'inquiétudes partagées sur
l'avenir de Marseille*

**B. BERTONCELLO
J. DUBOIS**

Ces nouvelles perceptives conduisent à un travail de concert entre le maire R. Vigouroux, deux ingénieurs des Ponts et Chaussées, et la Datar arrivant à traduire le besoin local en un dossier argumentant pour la création d'un établissement public qui porterait une opération appelée Marseille Métropole Euroméditerranée. En juin 1992, une convention est signée entre collectivités locales et régionales et acteurs locaux (CCI, le Port, la SNCF) pour la création d'un projet de régénération urbaine. Compte tenu de l'ampleur d'un tel projet, il est déclaré « Opération d'Intérêt National » (OIN). L'Etat et les acteurs locaux se mettent d'accord pour créer un Etablissement Public d'Aménagement (EPA) en 1994 qui aura en charge l'opération « Euroméditerranée ».

L'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) est dirigé par un conseil d'administration présidé par le maire de Marseille et comprend des représentants de l'État, des collectivités territoriales et du port. Il est constitué d'une équipe de professionnels en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'architecture, d'économie ou encore de culture. La nature juridique de l'EPAEM permet de dépasser les limites des structures institutionnelles classiques souvent figées dans des rivalités politiques et des lourdeurs procédurales. De plus, l'EPAEM dispose de moyens financiers et juridiques qui lui donnent des possibilités d'agir sur le terrain.

³⁰ BERTONCELLO Brigitte, DUBOIS Jérôme, Marseille Euroméditerranée, Accélérateur de Métropole, Edition Parenthèses, page 62.

L'EPAEM développe ainsi un grand projet de réaménagement urbain à la fois économique, urbanistique et culturel. Les objectifs de ce projet sont multiples, à savoir :

- Redynamiser l'économie locale afin de créer un centre tertiaire au rayonnement international
- Améliorer l'habitat en réhabilitant certains quartiers et en construisant de nouveaux logements et équipements de proximité, en favorisant la mixité sociale
- Renouveler l'interface urbano-portuaire
- Renforcer les infrastructures de transport
- Améliorer le paysage urbain
- Recréer des espaces publics
- Élargir le centre-ville
- Construire une charnière entre le centre et les quartiers Nord
- Implanter de nouvelles structures à vocation culturelle.

Comme nous pouvons le voir sur la carte, ci-contre, un premier périmètre de 310 hectares (Euroméditerranée I) a été mis en place en 1995. En contact immédiat avec le centre-ville, il comprend différents secteurs : le pôle Saint-Charles, le pôle de la Belle-de-Mai, la rue de la République, le pôle J4, le pôle de la Joliette, la Cité de la Méditerranée et le pôle Arenc.

Une extension de 170 hectares (Euromed 2) située au nord du premier périmètre a été mise en place en 2007.

Euroméditerranée en chiffres (phases 1 et 2)

480 hectares
18 000 logements neufs
6 000 logements réhabilités
1 000 000 m² de bureaux et d'activités
200 000 m² de commerces
200 000 m² d'équipements publics
60 hectares d'espaces verts
7 milliards d'investissements
 (5,1 milliards d'investissements privés et 1,4 publics)



Carte de Béatrice Georgelin

Source : Département Géographie et Territoires, ENS

2) Les différents patrimoines présents au sein d'Euroméditerranée 1

Le patrimoine architectural du secteur d'Euroméditerranée est indéniable. Certains bâtiments sont plus visibles que d'autres et leur intérêt architectural et historique saute à l'œil. Mais l'histoire de Marseille et du quartier de la Joliette a ses meilleurs représentants dans ces édifices moins extraordinaires, où l'Histoire vit à travers ce patrimoine.

Nous avons décidé de présenter dix-sept bâtiments dont quinze sont dans le secteur Euroméditerranée. Nous avons également fait le choix de présenter deux bâtisses d'importance situées à proximité directe du périmètre Euroméditerranée. Ces deux édifices emblématiques ont également été reconvertis ces dernières années avec l'objectif commun de tous ces bâtiments patrimoniaux, de donner à Marseille une nouvelle image, d'en faire une ville touristique et culturelle. Pour structurer notre présentation, nous avons décidé de les ranger dans trois types de patrimoine : portuaire / industriel / militaire, religieux et civil.

Carte de localisation des bâtiments patrimoniaux étudiés



A. Le patrimoine portuaire

1 Les docks de la Joliette

La Ville décide l'installation, sur un terrain de 10 hectares vendu par l'Etat, de cinq bâtiments construits entre 1858 et 1864, formant ainsi les docks de la Joliette. Cette décision est à mettre en lien avec le plan de croissance du port de Marseille qui s'étend alors vers le nord, soit à la Joliette. Ces derniers sont concédés à une société privée, la Compagnie des Docks et des Entrepôts de Marseille.

Les docks sont construits sous la direction de l'architecte Gustave DESPLACES qui va s'inspirer des docks de Londres et de Liverpool. Le bâtiment est composé de 4 entrepôts articulés chacun autour d'une cour, ainsi qu'un cinquième bâtiment conçu pour abriter les bureaux de la compagnie. C'était alors le plus grand ensemble de docks d'Europe. Son architecture est spéciale : cinquante-deux portes comme le nombre de semaines par an, sept étages comme les jours de la semaine et quatre cours intérieures comme les saisons. Plus tard, les docks seront reliés à la gare par le chemin de fer afin de faciliter le transit de marchandises.

En 1955, les Entrepôts et Magasins Généraux de Paris (EMGP) reprend la Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille. Ils vont successivement servir de lieu de stockage pour le papier et le blé, de chambres froides et enfin de bureaux. Les entrepôts des docks sont utilisés jusqu'en 1988.



Document 9 : Carte postale des docks de Marseille

Source : Madeinmarseille.fr

2

Le Hangar J1

Le **Hangar J1** fut construit en 1923 par la société Eiffel pour répondre à la forte activité portuaire que connaît le port de Marseille. Ce bâtiment de 6 000m² est constitué de trois niveaux de dalles et poteaux de béton couverts d'une charpente métallique. En ayant vu accoster de nombreux bateaux acheminant denrées ou passagers, ce lieu est un témoin de l'histoire portuaire de Marseille et de l'architecture industrialo-portuaire du XXe siècle.

Pendant très longtemps abandonné, le GPMM toujours propriétaire a accepté son utilisation durant l'année 2013 où Marseille fut la capitale européenne de la culture. Restauré en gardant son identité industrielle, il a alors abrité trois galeries, des ateliers artistiques, un espace jeune public, un café-restaurant, une boutique-librairie. Bernard Colette, chargé du suivi des grands chantiers pour l'association Marseille-Provence 2013 dira qu'il « *s'agit d'une expérience menée sur un an qui montre ce que l'on peut faire de ce type de lieu en mutation, notamment pour un usage culturel destiné au public. Dans ce cas précis, l'année 2013 est un banc d'essai, une sorte de laboratoire utile au GPMM qui le récupérera en 2014* ». ³¹



Document 10 : Photographie du hangar J1

Source : 20minutes.fr

³¹http://www.marseille.fr/newslettereco/jsp/site/Portal.jsp?document_id=169&portlet_id=15&validate_document=0

3 Le silo d'Arenc

Le silo d'Arenc fut construit en 1926-1927 par l'entreprise Froment-Clavier pour la Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille, spécialisée dans la manutention des céréales. Avec ses 16 000m² de surface, c'était l'un des plus gros silos portuaires de l'époque et un modèle de modernité : construit sur pilots, il comportait 57 fûts cylindriques verticaux hauts de 18.5 mètres où s'intercalaient 42 cuves. Le grain était récupéré des cales des navires par des aspirateurs puis passaient par un circuit automatisé avant d'être chargés en camion ou en train. Il va rester en activité jusqu'en 1984 où il fermera faute de recrudescence du commerce maritime marseillais.

Le silo obtient de la Commission régionale du patrimoine et des Sites (CRPS) en 2000 le label « Patrimoine du XXe siècle »



Document 11 : Photographie ancienne du Silo d'Arenc

Source : Culture.gouv.fr

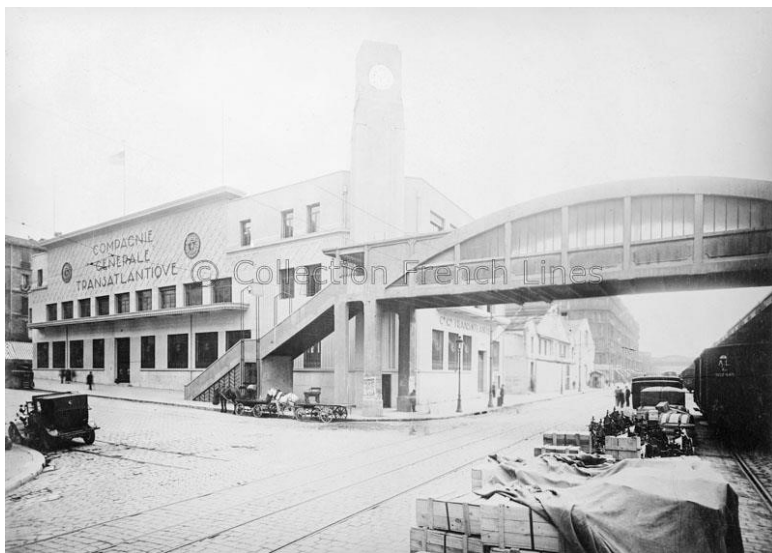
4 Le siège et l'atelier de la compagnie Transatlantique

Ces deux bâtiments marquent profondément le passé de Marseille comme grande cité portuaire.

Le siège, situé au bout du boulevard des dames, a été construit en 1928 dans un pur style Art déco par l'architecte Gaston CASTEL, grand prix de Rome. Il fut construit pour accueillir la clientèle luxueuse des grandes croisières qui s'arrêtaient à Marseille. Avec ses parquets marquetés, de grandes cheminées Art Déco ainsi que des ferronneries d'arts signées Raymond SUBES, ce lieu représentait l'époque fastueuse de la cité phocéenne. La

façade Art Déco avec son imposante tour de l'horloge est inscrite aux monuments historiques.

Situés à l'angle du boulevard Schuman et de la rue Mazenod, les anciens ateliers de la compagnie Transatlantique, sont également un marqueur du passé maritime de Marseille. Le bâtiment est doté d'une ossature métallique de style Eiffel et sa façade présente une architecture industrielle, caractéristique du début du 20ème siècle, composée de pierres de taille, de briques et de ferronneries.



Document 12 : Siège de la compagnie Transatlantique

Source : Frenchlines.com



Document 13 : Siège de la Compagnie Transatlantique

Source : Selogerneuf.com

5 Le siège de la compagnie Paquet

La « Compagnie de Navigation Marocaine » voit le jour à Marseille en 1863. Cette compagnie, qui va vite faire sa place parmi les grandes compagnies maritimes, desservait une ligne vers le Maroc. Elle se développe ensuite, ajoutant d'autres destinations en Méditerranée et Mer Noire, puis couvrant l'Afrique occidentale française. Elle va prendre le nom de « Compagnie de Navigation Paquet » en 1913. C'est en 1938 qu'est commandé ce bâtiment, situé sur le Boulevard des Dames comme la Compagnie Transatlantique, pour y installer son siège. L'édifice est construit par l'architecte Jean ROZAN dans un style Art Déco rappelant une mosquée sahélienne.



Document : Le siège de la compagnie Paquet

Source : baladedunemarseillaise .com

6 La station sanitaire

Le bâtiment a été construit en 1948 à la demande du Ministère de la Santé Publique, par les architectes CHAMPOLLION, René EGGER et Fernand POUILLON. Ce bâtiment a été édifié dans le but de pallier les manques de structure d'accueil préventive et de soins pour les populations qui arrivaient au port de Marseille, tout en contrôlant aussi l'arrivée d'une éventuelle épidémie. Sorte de petit Ellis Island français, ce bâtiment représentait le seuil d'entrée pour la France et donc un espoir pour les migrants.

Oeuvre de Ferdinand POUILLON, un des plus grands architectes des années de reconstruction après la Seconde Guerre mondiale en France, le bâtiment de style moderniste prend la forme d'un paquebot. Les matériaux ainsi que l'agencement ont été choisis avec rigueur et les installations techniques furent très remarquées lors de sa livraison. Il fut par la suite abandonné pendant plus de quarante ans.

Labelisé en 2000 comme « Patrimoine du XXe siècle », les services de la DRAC, mettent en avant la maîtrise des contraintes par l'architecte ainsi que sa belle composition entre deux monuments historiques (Cathédrale et le Fort Saint-Jean).

Document 15 : Station Sanitaire

Source : museeregardsdeprovence.com



Document 16 : La Station sanitaire

Source : Wikipedia

B. Le patrimoine industriel

7 La manufacture des tabacs

Construite par l'Etat entre 1863 et 1868, sur les terrains d'une ancienne propriété agricole, la nouvelle usine remplace une autre manufacture trop petite et trop vétuste. Le lieu est choisi par sa proximité avec la gare Saint-Charles où de nombreuses industries s'installent pour bénéficier d'un meilleur approvisionnement en matière première et du transport des marchandises. L'usine de la Belle de Mai est au départ composée de bâtiments organisés autour de cours intérieures, abritant l'administration et les ateliers. Au fil de l'augmentation de la production, la manufacture est plusieurs fois agrandie. En raison de la délocalisation de la production à Vitrolles, la manufacture ferme définitivement en 1990, laissant une friche urbaine de plus de 12 hectares, soit la plus importante de France.



Document 17 : Photographie ancienne de la manufacture des tabacs

Source : lafriche.org

8 Etablissement Biétron

Cette usine fut construite en 1911 par les architectes Gaston et Victor FAURE et l'entrepreneur TOURRE, pour la société d'Aimé BIETRON qui commercialisait des produits laitiers. Les architectes ont travaillé avec minutie le monumental portail d'angle composé de pierres de taille et d'une décoration importante : Un lanternon percé d'un oculus, décor de mosaïque, feuilles de lierre sculptées etc... Le bâtiment fut détruit en mars

2013 mais le portail, inscrit au PLU comme patrimoine historique et industriel de Marseille doit être préservé et restauré. Il est décrit dans le PLU comme « le seul témoignage de l'un des plus beaux exemples d'architecture industrielle marseillaise du XXe siècle ».

**Document 18 : Photographie
du Portail de l'établissement Biétron**

Source : wikipédia



9 Domaine Cuog

Cet ensemble de grands entrepôts commerciaux furent construits aux portes du Lazaret en 1846. Les entreprises y entreposaient leurs marchandises ainsi que des machines-outils qui fabriquaient des produits. Leur architecture rationaliste fait référence aux modèles monumentaux : symétrie, frontalité, orthogonalité, ordonnancement. Ces bâtiments furent gravement endommagés par des bombardements durant la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, ils sont inscrits au patrimoine historique et industriel de la ville.



Document 19 : Capture d'écran de l'ancienne entreprise Cuog,

Source : google maps

10 Entrepôt Noailles Textile

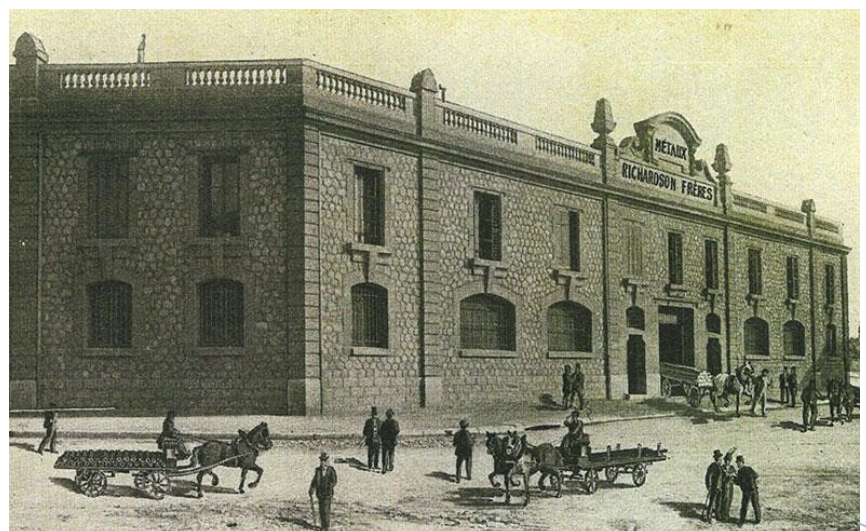
Les entrepôts Noailles Textiles abritaient une manufacture de tissus ainsi que les bureaux de l'entreprise. Ces bâtiments furent construits en 1912. Les bureaux dont la façade est en moellon, ont été construits de manière ordonnée, monumentale avec un grand fronton affichant le nom de l'entreprise. Derrière se tenaient la manufacture avec une grande toiture en sheds typique des usines textiles anglaises et qui va se généraliser avec la Révolution Industrielle.



Document 20 : Photographie d'un bâtiment de l'entreprise Noailles Textile,
Source : carnets-balades-urbaines.fr

11 Siège de l'entreprise Richardson

Charles RICHARDSON fonde l'entreprise en 1855 pour répondre à la demande de produits métallurgiques d'une clientèle navale. Rapidement, l'offre va évoluer en direction des professionnels du bâtiment et des installateurs de chauffage et de salle de bains avant de s'élargir aux particuliers dans la deuxième partie du XXe siècle. Leur siège social est construit en 1911 place Gantès. Ce bâtiment est construit en pierre et moellon, matériaux typique de l'architecture industrielle marseillaise. Le travail architectural est travaillé avec soin pour cet édifice qui montrait l'importance de l'entreprise familiale.



Document 21 : Gravure ancienne du siège de l'entreprise Richardson,
Source : richardson.fr

12 Entrepôt Gondrand

Les entrepôts Gondrand occupaient tout un îlot urbain dans le quartier de la Joliette alors fortement tourné vers l'économie portuaire et industriel. Ces immenses entrepôts stockaient des marchandises non dédouanées.



Document 22 : Un bâtiment des entrepôts Gondrand

Source : docplayer.fr

C. Patrimoines militaire, religieux et civil

13 Fort Saint Jean

Depuis le XIII^e siècle, le promontoire à l'entrée du port est occupé par l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean. Une commanderie ainsi qu'un hôpital, une chapelle et un cimetière y sont construits afin d'abriter les Croisés en partance pour les croisades. De cette époque nous avons encore la tour carrée dite du Roi René anciennement nommée « Tour Saint-Jean ». La tour du fanal ou tour ronde est édifiée en 1644 afin de repérer facilement l'entrée du port pour les navires. La citadelle actuelle a été construite entre 1668 et 1671 sur ordre de Louis XIV, afin de loger les troupes qui protégeaient la ville. Elle a intégré des éléments de l'ancienne commanderie. Afin d'isoler le fort, un fossé sera construit tout autour des murs d'enceinte suivant les plans de Vauban. Ce fossé sera élargi au XIX^e siècle pour devenir le canal Saint-Jean qui relie maritiquement le Vieux-Port et le port de la Joliette. En 1939 il sera comblé et deviendra une route.

En plus d'être une caserne, le fort Saint-Jean fut également une prison durant la Révolution et un dépôt de munitions sous l'occupation où il sera endommagé. Il est classé au monument historique en 1964. Après son abandonné par l'armée il va abriter entre 1970 et 2005, le Département des recherches en archéologie, subaquatiques et sous-Marines, jusqu'à ses travaux de transformations en 2013.

Document 23 :
Carte postale du fort Saint-Jean
Source : pinterest.fr



14 Cathédrale de la Major et ses voûtes

Cette cathédrale qui se détache nettement du paysage urbain alentour a été construite dans la seconde moitié du XIXe siècle, et ce, par le souhait de l'évêque de Marseille qui considérait que la ville n'avait pas une cathédrale digne d'elle. Construite à côté de l'ancienne cathédrale datant du XIIe siècle (La Vieille Major), cette dernière va être amputée et fragilisés par la construction de la nouvelle cathédrale.

La Major est une des plus grandes cathédrales de France avec ses 142 mètres de long, sa nef de 20 mètres de haut. La cathédrale est particulièrement connue par son mélange de style : elle fait en effet référence à l'Orient et à l'Occident, rappelant ainsi le rôle de Marseille comme porte de l'Orient. Pour compléter le tout, une esplanade avec des entrepôts a été construite pour soutenir la cathédrale. Les entrepôts vont être construits avec soin par Etienne DELESTRAC en raison de leur situation en avant-plan de la cathédrale.

La cathédrale et son esplanade se veulent un résumé de l'histoire de la cité Phocéenne, mais également de son avenir.

Document 24 :
**Cathédrale de la Major
et ses Voûtes**

Source : Madeinmarseille.net



15 La rue de la République

Au milieu du XIXe siècle est construit le nouveau port de la Joliette. La communication entre ces nouveaux aménagements, le Vieux Port et le centre de la ville est rendue très difficile par l'obstacle que constitue la ville médiévale sur ses collines. De plus l'hygiénisme est alors le maître mot de l'urbanisme de l'époque. A la demande du maire Jean-François HONNORAT, Auguste GASSEND, responsable de la voirie et des travaux publics de la ville et l'ingénieur Etienne DELESTRAC proposent un autre plan mettant l'accent sur l'ouverture d'un grand axe de liaison du Vieux Port à la Joliette.



Document 25 : Percement de la rue de République
Source : Madeinmarseille.net

Le percement de la rue commença en 1862 et s'acheva en 1864. Les travaux sont gigantesques : travaux de terrassement, murs de soutènement, 935 bâtiments rasés, 61 rues détruites, 1 200 000m³ de déblais, récupérés par la ville pour construire les des nouveaux bassins portuaires. A la fin, c'est une voie de plus d'un kilomètre de long et 22 mètres de large qui est créée avec des immeubles de styles haussmannien, destinés à loger la bourgeoisie de Marseille. Pourtant, ce n'est pas ce qui arriva. On peut expliquer cela par la proximité de la rue avec des quartiers proches et mal fréquentés ainsi que par l'architecture de ces bâtiments qui ne disposent pas de jardins, de cours ou encore d'écuries.

Document 26 :
La rue de la République
Source : geneanet.org



MARSEILLE - Rue de la République

16 La Vieille Charité

La Vieille Charité est un édifice majeur du patrimoine marseillais qui fut construit dans le cadre du « grand renferment » au XVII^e siècle, mesure visant à regrouper les mendiants considérés comme une menace pour la société. Les locaux initiaux n'étant plus assez grands, les travaux d'un hôpital de la Charité sont lancés en 1671. Les plans sont alors dessinés par l'architecte Pierre Puget et la construction durera jusqu'en 1745.

Le bâtiment est composé de quatre ailes composant un plan rectangulaire de 112 mètres sur 96, avec trois niveaux et des galeries à arcades donnant sur la cour intérieure. Au centre de cette cour se trouve une chapelle de style baroque construite entre 1679 et 1707.

Lors de la Révolution et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la Vieille Charité servira d'hospice pour les enfants abandonnés et pour les vieillards avant d'être utilisée comme caserne. Après la Seconde Guerre mondiale, la Charité sera abandonnée et squattée. Menacée de destruction, Le Corbusier la sauvera et la fera inscrire aux monuments historiques en 1951.



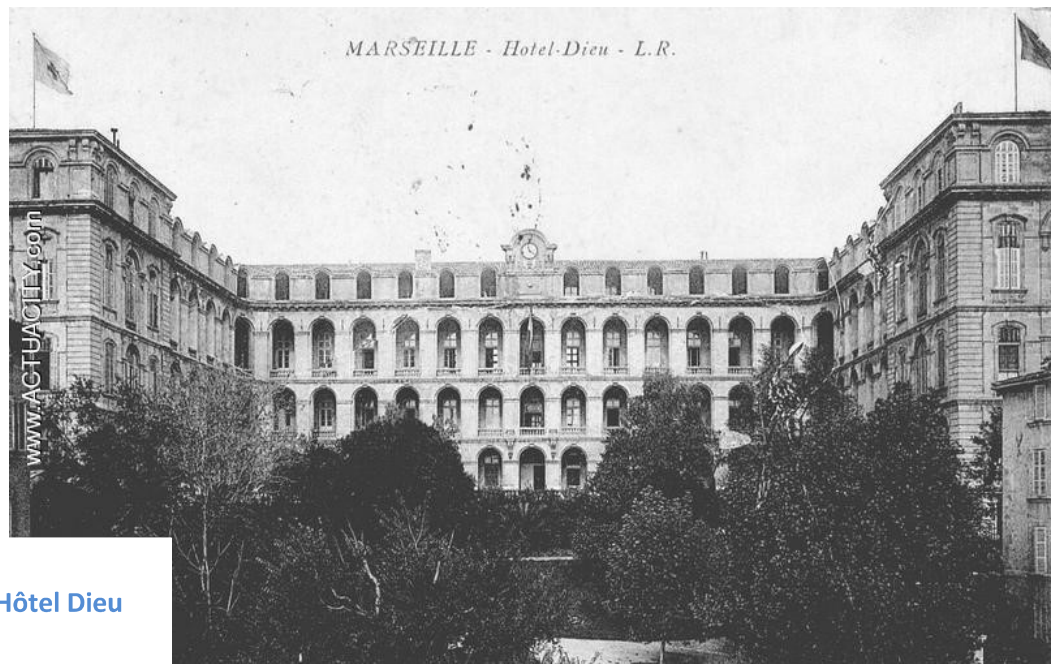
**Document 27 : Photographie de la Vieille Charité
par Robert Doisneau en 1974**

Source : [pinterest.com](https://www.pinterest.com)

17 L'Hôtel Dieu

L'Hôtel-Dieu naît de la réunion de deux hôpitaux médiévaux en 1593. Le bâtiment que nous voyons aujourd'hui date dans sa partie la plus ancienne du XVIII^e siècle. Il évoluera de nombreuses fois en s'adaptant au nombre grandissant de la population marseillaise. Le corps architectural du bâtiment est resté tel qu'il était lors de sa construction en 1753 selon les plans de l'architecte Jacques Hardouin MANSART. Les deux escaliers monumentaux datent quant à eux de 1782. L'Hôtel-Dieu sera réaménagé dans les années 1860 par l'architecte Félix BLANCHET qui va relever le bâtiment d'un étage, créer des pavillons aux extrémités des deux ailes ainsi que dégager les abords du lieu.

L'Hôtel-Dieu va fonctionner comme hôpital jusqu'en 1993 avant d'accueillir la formation du personnels de santé jusqu'en 2006.



Document 28 :
Carte Postale de l'Hôtel Dieu
Source : Pinterest

Nous avons donc vu le nombre important et la diversité de bâtiments ayant une valeur historique et architecturale dans le secteur d'Euroméditerranée 1. Avant de pouvoir nous pencher sur les actions que l'EPA, a mis en œuvre sur ce patrimoine, il nous semble nécessaire de comprendre un autre facteur qui gagne en importance dans la construction du projet. Il s'agit de la communication et du marketing urbain.

3) Le patrimoine au cœur du marketing urbain et de la communication

Le marketing territorial et urbain est un concept qui s'est développé progressivement dans les politiques d'aménagements. Il nous paraît donc important de mieux appréhender cette notion afin de comprendre la place qu'occupe le patrimoine dans ce mécanisme d'attractivité. Dans ce contexte, nous verrons ensuite que le patrimoine bâti a gagné de l'importance dans la communication d'Euroméditerranée.

A. Généralité sur le marketing urbain et le cas du marketing urbain marseillais

Brève histoire du marketing territorial

La première manifestation d'un mouvement de promotion territoriale remonte aux alentours du XVI^e siècle, mais les débuts d'un véritable marketing territorial eurent lieu qu'au XIX^e, soit trois siècles plus tard.

C'est en effet, au XVI^e siècle durant ce que l'on appelle la première mondialisation, que les grandes villes marchandes et coloniales d'Europe ont mis en place des politiques de promotion de territoires. Ces villes comme Bruges, Amsterdam ou Anvers, et leurs compagnies marchandes faisaient la promotion de leurs territoires coloniaux des «nouveaux mondes», pour tenter de donner envie à de nouveaux colons d'aller s'y installer. Ce sont les « villes-mondes » de F. BRAUDEL et I. WALLERSTEIN, en lien les unes avec les autres via leurs échanges. Ce mouvement restera timide, concernera assez peu d'acteurs et ne sera pas un système très abouti.

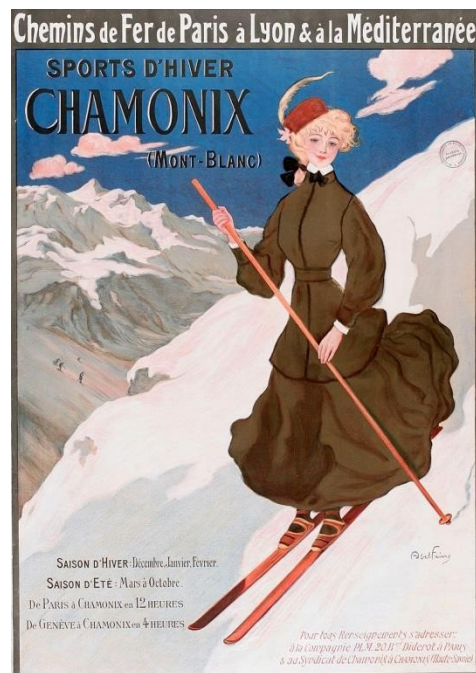
Pour Benoît MEYRONIN, les origines du marketing urbain et territorial sont visibles durant le XIX^e siècle, aux Etats-Unis. Les Etats-Unis d'Amérique étaient alors en pleine construction et en plein peuplement. Une politique de séduction est menée pour attirer des populations vers les terres rurales du pays, c'est ce qu'il appelle « le marketing de colonisation ». Cela a d'abord commencé par des campagnes de commercialisation des terres agricoles de l'ouest américain, engagé par les nouveaux Etats et les compagnies de chemin de fer. Des « agents d'immigration » sont mis en place pour accompagner ces

différentes campagnes de promotion dans les grandes villes pivot de l'immigration comme New-York ou encore dans des pays européens d'où provient cette immigration, comme l'Allemagne. Progressivement, un changement d'échelle a lieu et ce sont les villes qui commenceront à mettre en place les prémisses du marketing urbain. C'est alors des acteurs locaux comme les industriels, les promoteurs, la presse, qui vont promouvoir leur ville et non plus l'Etat. On cherche alors à implanter des résidents, des industriels, des institutions publiques (hôpitaux, Université, etc.).

En Europe, c'est dans le dernier quart du XIXe siècle qu'apparaissent les premiers témoignages de ce qui peut être vu comme le fondement du marketing territorial et urbain. Ce sont particulièrement des destinations touristiques, plus précisément des lieux de villégiature comme des villes de bords de mer, des villes thermales ou encore des stations de montagne. Ces villes s'associent avec plusieurs acteurs (compagnies de chemin de fer, promoteurs immobiliers, hôteliers, propriétaires de casinos ou d'établissements thermaux) et sortent des brochures, des affiches publicitaires et des guides touristiques. Elles organisent des événements, et réalisent des grands travaux d'aménagement (promenade, chemins de fer, voirie...).



Document 29 : Affiche l'hiver à Nice par Hugo d'Alesi, 1892
Source : wikipedia



Document 30 : Affiche sport d'hiver par Abel Faivred, 1905
Source : affiches-et-posters.com

Contexte de la montée en puissance du marketing territorial

De nombreuses dynamiques vont dans le même sens, celui du renforcement du marketing territorial et urbain.

Cette tendance au marketing est indissociable du contexte néolibéral dans lequel elle s'inscrit, et qui met en concurrence, via l'ouverture des frontières, des territoires qui doivent s'adapter à cette nouvelle logique du système-monde. La métropolisation est un des reflets de ce système-monde. Les villes les plus grandes, qui concentrent le plus de pouvoirs économique, financier, politique et culturel deviennent les centres de commandement de cette nouvelle logique globale. Les villes et leur fonctionnement se complexifient et deviennent des espaces stratégiques afin de capter le plus d'activités et d'habitants créateurs de richesse économique. Le marketing fait alors sa place à l'aune de la concurrence entre toutes ces villes qui cherchent chacune la plus grande concentration de pouvoirs et de capitaux économiques et humains. C'est donc dans ce contexte que le marketing, technique utilisée dans le monde économique, apparaît dans l'aménagement territorial et dans les discours des décideurs urbains.

L'omniprésence de la culture dans le marketing territorial

La variable culturelle est importante pour les villes contemporaines qui veulent se faire une place dans le marché des villes d'importance. Pour cela, est mis en place des événements, des labels, des réseaux de villes, des constructions architecturales contemporaines dont le but est de satisfaire les usagers de la ville mais aussi d'attirer des visiteurs. Ces dispositifs culturels ont pour objet en effet de renforcer l'identité/la singularité d'un lieu, de faire exister sa ville, de faire évoluer l'image de cette dernière ce qui relèvent bien du marketing territorial. Dans cette concurrence entre ville, le rang et le classement deviennent importants pour les acteurs économiques et dans les discours politiques. A Marseille, ce fut par exemple une des batailles de Jacques PFISTER (Ancien directeur de la CCI de Marseille-Provence) qui arrive à son poste en 2005 suite à une étude de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) qui donne à Marseille une mauvaise place au palmarès européen des villes de plus de 200 000 habitants. J. PFISTER et son équipe souhaitent alors faire rentrer Marseille dans le Top 20 des villes européennes et la « doter de fonctions centrales lui donnant une visibilité

internationales »³². Pour l'historienne Françoise Taliano-des Garets, « la culture est déjà liée avec la recherche d'un rayonnement externe, elle est aussi envisagée comme un moyen de drainer des capitaux, de sortir de la crise, de relancer la démographie. Plus encore, elle est désormais un accessoire indispensable à des territoires urbains qui s'affirment [...]. La culture est mise à contribution, de façon explicite, au profit du développement économique et social des villes ³³ ».

Quelques leviers mobilisés par les territoires pour leur marketing :

Nous allons ainsi montrer différents leviers que les villes et territoires peuvent mobiliser avec des exemples concrets dans le monde, en France et à Marseille. Ces leviers concernent tant le patrimoine que nous avons vu et la création d'architecture que la programmation d'évènements.

- **L'architecture pour marquer le territoire**

Pour Benoît MEYRONIN, l'architecture et ses *stars architects* est un des plus anciens leviers du marketing urbain. Dès les années cinquante, l'architecte danois Jorn Utzon a été choisi pour la création de l'opéra de Sydney qui reste aujourd'hui un des symboles les plus importants de l'Australie. L'appel aux grands noms de l'architecture peut se faire par des villes voulant marquer leur place, leur puissance dans le monde avec un « phare » visuel qui demande énormément de moyens financiers comme par exemple les tours jumelles de Petronas, construites par Cesar PELLI à Kuala Lumpur en Malaisie. Parfois, la demande de création par des *stars architects* veut symboliser un renouveau, comme à New York suite aux attentats avec la construction du *One World Trade Center* ou bien donner une plus grande visibilité à des villes « inconnues » ou bien postindustrielles comme ce fut le cas à Liverpool.

« Les immeubles porte-flambeaux [flagships] sont en mesure de redynamiser l'image d'une ville et d'en changer le destin. »³⁴

³² « CCI de Marseille : plus de quatre cents ans de conscience territorial » in CONSTRUCTIF N°30, Novembre 2011.

³³ TALIANO DES GARETS F. *Les métropoles régionales et la culture, 1945-2000*, La Documentation Française, Paris, 2007.

³⁴ PORTER L. et BARBER A. « Planning the cultural quarter in Birmingham's eastside », *European Urban Studies*, Vol 15, n°10, 2007.

Ces signatures peuvent se faire sous deux formes :

Soit une création ex nihilo qui doit être un motif d'attraction, être le plus exceptionnel possible, futuriste même parfois pour montrer la modernité, la « jeunesse » de la ville hôte et son ouverture sur le monde et sur l'art. Nous pouvons citer ici le musée Guggenheim à Bilbao et la Fondation Louis Vuitton, tous deux de l'architecte Franck Gehry, ou encore la Tour CMA-CGM de ZAHA HADID et la Marseillaise de Jean NOUVEL qui dominent aujourd'hui le paysage marseillais.

Soit par la requalification et le changement d'usage d'un site existant en conservant une partie ou la totalité de l'édifice ancien pour le rendre témoin de l'histoire du lieu (passé industriel, portuaire, minier, hospitalier, etc) comme par exemple le bâtiment des douanes réhabilité par Jean-Michel WILMOTTE à Lyon Confluence ou encore les Docks de Marseille. Ces derniers furent réhabilités et transformés une première fois par Eric CASTALDI en espace de services et de bureaux d'entreprises puis une deuxième fois par Alfonso FEMIA qui y rajoute une dimension commerciale au rez-de-chaussée. L'architecte dira lui-même qu'il « *adore faire du neuf [mais qu'il] trouve le challenge d'une reconversion passionnant. Il faut respecter l'intention initiale du concepteur, jouer avec des contraintes techniques complexes, réfléchir à des solutions inédites et, en même temps, trouver le moyen d'y mettre sa propre patte...* »³⁵. Nous nous pencherons dans la prochaine partie plus pleinement sur les Docks de Marseille.

- L'évènementiel comme moyen de mobiliser et de générer une image territoriale

Qu'ils soient culturels, sportifs, économiques ou industriels, les événements peuvent être un véritable levier pour dynamiser les atouts du territoire en transformant sa réputation et en jouant sur ses performances d'attractivité. Aujourd'hui, des villes sont irrémédiablement attachées, reliées à des événements annuels comme Cannes et son célèbre festival du cinéma, ou encore Lyon et sa fête des Lumières. Ces festivals et événements ont généré de nombreuses retombées culturelles, économiques et touristiques, le lien entre l'évènementiel et le tourisme est indéniable.

³⁵ SERRAF Hugues, *Les docks de Marseille, le nouveau cœur de la cité*, éditions de l'aube, 2016.

La culture n'est pas le seul instrument utilisé par les territoires dans leurs politiques marketings. Le sport et particulièrement les événements sportifs offrent aux villes une visibilité énorme. Pour Marseille, le levier du foot est un porteur d'identité qui dépasse bien largement les frontières de la ville... parfois même en donnant une image plutôt négative de la cité phocéenne. Mais Marseille comme d'autres villes a pu profiter de grands événements sportifs comme vitrine et peut s'en servir comme un véritable outil de promotion.

Pour la Coupe du Monde de Football de 1998 le député marseillais Renaud MUSELIER a mentionné dans *les Echos*³⁶ que le taux d'occupation des hôtels à Marseille était passé de 51 à 71% à l'issue de l'évènement. Marseille a également accueilli des matchs durant la Coupe du Monde de Rugby 2007, le troisième événement sportif mondial avec 2 millions de spectateurs et 4 millions de téléspectateurs. Avec le championnat d'Europe du football de 2016, la CCI Marseille Provence prévoyait dans un article du 24.09.2015 déjà « 181 millions d'euros de retombées économique pour Marseille et sa région, et des milliers d'emplois. Un événement hors norme ». On peut donc comprendre l'enthousiasme qu'a provoqué l'annonce des épreuves de voiles à Marseille pour les Jeux Olympiques de 2024.



Document 31 : Affiche JO voile 2024

Source : 20minutes.fr

- L'importance des réseaux et des labels

L'obtention d'un label ou encore le développement des réseaux entre territoires se sont développés dans cette ère de marketing territorial.

L'obtention d'un label donne au territoire une nouvelle visibilité qui n'est que favorable dans ce contexte de compétitivité territoriale. Pour les villes candidates la délivrance du label représente l'opportunité de mettre en œuvre une stratégie de développement culturel urbain. **Il s'agit pour les villes choisies, de fédérer autour de leurs images, l'ensemble des habitants en créant un sentiment d'appartenance.** Le dynamisme culturel se veut

³⁶ « Rugby : une vitrine pour les villes d'accueil », *Les Echos* du 8 octobre 2007

comme un moyen de concilier l'endogène (les habitants) et l'exogène (les touristes) autour d'événements culturels générateurs d'une dynamique sociale, portée par les acteurs locaux et en lien avec l'offre en matière de culture et d'art. Pour Pierre COHEN ancien maire de Toulouse « c'est l'occasion d'exister davantage dans le paysage national et européen. Quand les entreprises innovantes regardent où s'installer, elles ont deux critères : les écoles et la culture »³⁷. On assiste donc à une multiplication de toutes sortes de labels sur des sujets très divers, et ce, à toutes les échelles, que ce soit au sein des métropoles avec les labels de « capitale européenne de la culture » que dans les plus petits villages avec par exemple le label de « plus beaux villages de France ».

Marseille et le label Capitale européenne de la culture 2013

L'obtention du label de Capitale européenne de la culture en 2013 a eu un impact énorme sur la ville. Pour Benoît MEYRONIN c'est même un rendez-vous avec l'histoire. En effet, l'écriture de ce mémoire aurait été totalement différente en l'absence de cet événement qui a transfiguré physiquement la ville. Il a fallu à Marseille s'inventer un marketing territorial, c'est-à-dire « mettre en récit et en scène son ambition, son projet urbain et sa transformation »³⁸ et ainsi promouvoir une image différente et plus contrastée que celle véhiculée par les médias.

Parmi les différents événements qui se sont déroulés durant l'année, nombreux se sont tenus dans des bâtiments patrimoniaux : MUCEM – Fort Saint Jean, la friche de la Belle de Mai, le hangar J1, la Vieille Charité. Sur le site internet d'Euroméditerranée, il est même écrit : « Qu'avec 80 % des nouveaux équipements culturels situés sur le périmètre de l'opération menée par l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée, le quartier d'affaires devient aussi un quartier de culture et de loisirs. »

Les réseautages quant à eux, se multiplient également et ce, à toutes les échelles. Cela peut aller du réseau Unesco des villes créatives qui s'étend dans le monde entier, en encourageant l'exploitation des potentiels de chaque ville, au plus petit réseau entre villages en passant par l'AVITEM, l'agence des villes et territoires méditerranéens durable, qui cherche à mettre en place un dispositif d'échange d'expérience, d'expertise, de formation et de coopération pour un meilleur développement urbain.

³⁷ Citation extraite du Figaro du 22 juillet 2008.

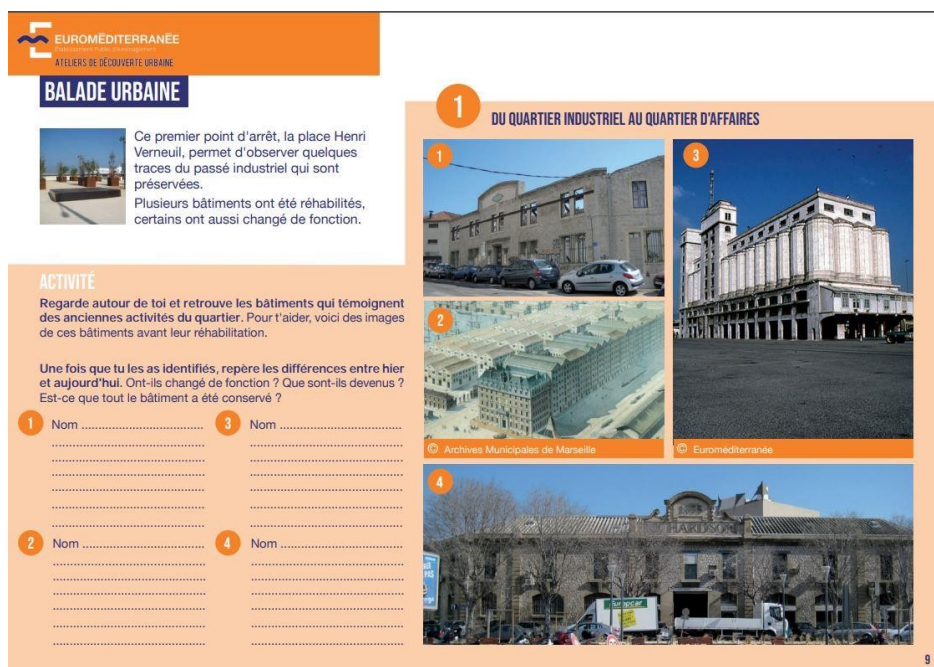
³⁸ MEYRONIN Benoit, Marketing territorial, enjeux et pratiques, Vuibert, Paris, 2012.

Après avoir vu les mécanismes du marketing territorial et urbain, nous allons voir la place qu’occupe le patrimoine au sein de la communication d’Euroméditerranée.

B. Le patrimoine au cœur de la communication d’Euroméditerranée

Euroméditerranée en tant qu’Etablissement Public d’Aménagement gérant une Opération d’Intérêt National est une machine huilée au niveau de la communication et du marketing. Nous voulons montrer que le patrimoine a une place entière dans ces mécanismes, même s’il est rarement désigné en tant que tel.

Pour faire découvrir Euroméditerranée aux plus grand nombre, l’EPA organise et finance de nombreux évènements qui mettent en avant le patrimoine dans les actions menées sur le territoire par Euromed.



Document 32 : Capture d’écran du livret édité par Euroméditerranée à destination d’élèves

Par exemple, l’EPA a édité un livret³⁹, à destination des élèves marseillais, qui raconte l’histoire industrielle de la Joliette et mets en avant, sous forme de ballade urbaine, le patrimoine industriel qui a été préservé dans le projet (voir annexe). Euroméditerranée a également fait appel à la Compagnie des rêves urbains pour animer des ateliers et des balades urbaines où le patrimoine occupe une place centrale avec pour thème le « patrimoine réhabilité ».

³⁹ Ateliers de découverte urbaine – Découverte d’Euroméditerranée mis à jour en janvier 2019 (voir annexe)



Document 33 : Capture d'écran du rapport d'activité d'euroméditerranée 2015

EUROMÉDITERRANÉE EN VITRINE

EN 2015, L'OPÉRATION EUROMÉDITERRANÉE A UNE NOUVELLE FOIS BÉNÉFICIÉ DU FEU DES PROJECTEURS, QU'IL SOIT AU MIPIM, DANS LE JOURNAL LES ECHOS OU DURANT LA SEMAINE ÉCONOMIQUE DE LA MÉDITERRANÉE.

Du 10 au 13 mars, l'équipe de l'établissement public d'aménagement était sur la Croisette pour le Mipim (Marché International des Professionnels de l'Immobilier) au palais des festivals. En présence des principaux acteurs institutionnels et économiques de l'aire métropolitaine marseillaise (Communauté Urbaine, Ville de Marseille, CCIMP, Grand Port Maritime de Marseille et Provence Promotion), l'action de l'EPAM a été primée d'un « Award » du meilleur projet de régénération urbaine (« best urban regeneration project ») pour la reconstitution réussie de sa façade littorale septentrionale. Avec comme symbole de cette revitalisation le long boulevard « Euroméditerranée » dessiné par l'urbaniste Yves Lion. Ce nouvel axe nord-sud longe les quais du port et sert de fil d'Ariane aux grands équipements publics : MuzeM, Villa Méditerranée, musée Regards de Provence, Terrasses du port, Silo...

ses spécificités », précise Alexandre Sorrentino, chargé de prospective au sein de l'établissement public. Les participants venus des deux rives de la Grande Bleue ont ainsi pu assister à des conférences sur Smartseille, l'écoquartier Allar développé par Eiffage, dont la première pierre a été posée le 10 avril 2015, et les projets de boucles de géothermie marine déployés par EDF DS et le tandem Cafely/Climespace (groupe Engie).

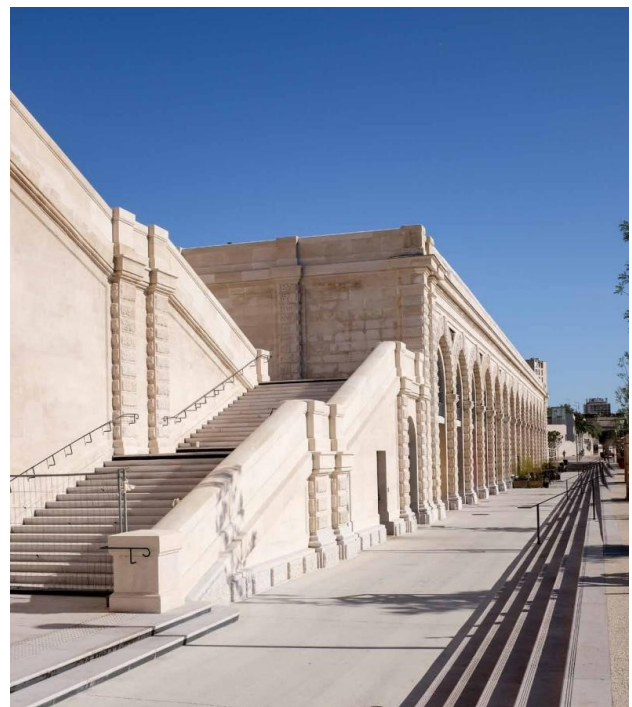
La Semaine a également connu plusieurs temps forts. L'un des plus notables étant la remise des trophées du 4^e concours « Med'Innovant », événement organisé par l'EPAM, la CCIMP et la Cité des Entrepreneurs d'Euroméditerranée. Trois PME (SAS F-REG, la société E25 et l'association VoisinMalin) ont ainsi été primées pour les initiatives innovantes qu'elles déploient sur le périmètre de l'opération d'intérêt national. Pour François Jalinet, Directeur Général d'Euroméditerranée « le concours Med'Innovant nous donne l'occasion de repérer, promouvoir et accompagner des porteurs de

En regardant les publications générales d'Euroméditerranée ou les articles journalistiques qui concerne Euromed nous remarquons tout de suite l'importance accordée à l'image de ces bâtiments patrimoniaux qui deviennent alors une vitrine pour le projet, un véritable support d'image. Les rapports d'activités d'Euromediterranée sont des exemples très éloquentes sur le rôle d'illustration, de plus-value que représente le patrimoine historique pour l'EPA. Des photos de monuments qui ont été mis en valeur dans le secteur Euroméditerranée comme les Docks, le Silo, les Voûtes de la Major, le fort Saint-Jean, l'îlot M5, la friche de la Belle de Mai etc, occupent parfois des pages entières de rapports en tant que simples illustrations.



Document 34 : Le silo

Source : rapport d'activité d'Euroméditerranée 2012



Document 35 : Escaliers des voûtes de la Major

Au regard des documents produits par Euroméditerranée dans ses premières années, nous voyons également apparaître le patrimoine comme élément structurant du projet. Par exemple dans le schéma de cohérence datant de 2000, le patrimoine est exposé comme le sixième axe de la stratégie urbaine devant refléter les ambitions du projet Euroméditerranée à ses différentes échelles, sous le titre : « la dimension patrimoniale et culturelle fondatrice de l'identité d'Euroméditerranée »⁴⁰.

CONCLUSION DE LA PARTIE II

Nous avons ainsi vu dans quel contexte particulier dans lequel le projet Euroméditerranée est né et quelles étaient les études urbaines qui étaient alors la principale tendance pour les villes ayant la même problématique que Marseille. Nous avons également vu, que le périmètre d'étude compte de nombreux bâtiments ayant des intérêts historiques et architecturaux, ce qui nous a amené à parler du marketing urbain qui est aujourd'hui au cœur des stratégies urbaines.

Nous allons voir maintenant comment ces bâtiments patrimoniaux ont été traités dans le projet de renouvellement urbain et quel est l'impact que cela a créé sur l'image de Marseille.

⁴⁰ *Schéma de référence actualisé. Une méthode. Une stratégie. Un outil.* EPAEM, 2000

Partie III.

Marseille et son patrimoine, la mise en action à Euroméditerranée

Après avoir vu présenté le projet Euroméditerranée et le patrimoine que l'on peut trouver au travers de ces rues, nous allons voir comment ce patrimoine architectural a été mis en valeur. Nous allons également voir que cette mise en valeur, en plus, de participer au changement d'image de la cité phocéenne, est un véritable moteur économique et politique, avec tous les risques que cela implique.

1) Un patrimoine mis en valeur

A. Les actions de mise en valeur sur le patrimoine

« *La meilleure façon de conserver le patrimoine c'est de s'en servir* »
Camillo Boïto (1836-1914)

Lorsqu'on s'intéresse aux actions qu'on peut entreprendre sur le patrimoine architectural, on remarque que de nombreuses solutions existent et que leur utilisation a évolué dans le temps. Le patrimoine est ainsi en plein cœur du tissu urbain qui lui aussi ne fait qu'évoluer. Au fur et à mesure des termes relatifs aux travaux et interventions sur les monuments historiques ont fait leur apparition pour accompagner la structuration et l'évolution de cette discipline qu'est la conservation et la restauration du patrimoine culturel et architectural. Mais ce vocabulaire spécifique reste peu connu et est surtout confondu par la plupart des gens. Nous tâcherons ainsi de présenter les termes « rénovation », « réhabilitation » et « restauration » et de montrer quels moyens ont ou vont être utilisés sur le patrimoine architectural que nous avons évoqué dans la deuxième partie de ce mémoire.

La RENOVATION

Pour la Direction des affaires culturelles de Martinique, la rénovation est « *l'action de rénover un bien sans nécessairement respecter son matériau ou son intérêt patrimonial* »⁴¹. La rénovation ne serait donc pas une activité de conservation-restauration même si un programme de rénovation peut cependant impliquer des actions de conservation-restauration. L'ancien est au service du neuf. Quelques témoins non gênants peuvent subsister, pour donner alors une touche de « charme » ancien.

La rénovation est un terme plus urbanistique : Il évoque les démolitions en vue d'une construction nouvelle d'un secteur urbain. Elle peut être motivée par la mauvaise qualité des bâtiments, par leur inadéquation. Des alternatives à la rénovation urbaine sont apparues notamment sur les logements avec les procédures d'amélioration de l'habitat ancien et en particulier la réhabilitation.

⁴¹ Glossaire relatif aux principes d'intervention sur le patrimoine culturel et aux interventions et/ou intégrés dans le code du patrimoine et la réglementation – Service transversal de l'architecture et du patrimoine de Martinique, Direction des affaires culturelles de Martinique – Juillet 2014

La REHABILITATION

Le terme de « réhabilitation » répond à une norme européenne, la norme « EN 15898 : 2011 (F) Terme 3.5.8 ».

Au sens originel, la réhabilitation est l'action de rétablir quelqu'un dans ses droits. Ce terme de jurisprudence désigne par contre au figuré l'action de faire recouvrer l'estime ou la considération. La procédure portant son nom vise donc « *la remise en état d'un patrimoine architectural et urbain longtemps déconsidéré et ayant récemment fait l'objet d'une revalorisation économique, pratique et/ou esthétique* »⁴².

Pour la Direction des affaires culturelles de Martinique, la réhabilitation est synonyme d'interventions « *sur un bien immobilier afin de lui restituer une fonctionnalité antérieure présumée, de l'adapter à une fonction différente ou à des normes de confort, de sécurité et d'accès* ». ⁴³ La réhabilitation doit toutefois se fonder sur des preuves évaluées, en prenant en compte l'intérêt patrimonial.

Moins coûteuse que la restauration, la réhabilitation après acquisition est généralement moins coûteuse que la rénovation. Mais elle implique des travaux précis et délicats qui découragent souvent le propriétaire public. L'intérêt que développent les groupes et propriétaires privés sur des bâtiments d'intérêt historique, notamment sur le patrimoine d'Euroméditerranée, pourrait donc être une bonne solution pour la préservation des patrimoines.

Bien que le concept de réhabilitation suppose comme nous l'avons vu un respect du caractère architectural du bâtiment, il s'oppose à la restauration qui implique un retour à l'état initial.

La RESTAURATION

La restauration est venue avec la création d'une pratique spécifique ainsi que ses praticiens tout aussi spécialisés, les architectes des monuments historiques. La restauration a fait l'objet de nombreux débats au cours des derniers siècles notamment au XIXe siècle où il y avait deux manières d'appréhender la restauration :

- John RUSKIN (1819-1900) suivi par William MORRIS (1834-1896) défendent l'anti-interventionnisme. Pour eux, « *le travail des générations confère aux édifices*

⁴² MERLIN Pierre, CHOAY Françoise, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, PUF, 1^{ère} édition 1988, ici 7^{ème} éditions 2015, Paris

⁴³ Glossaire op.cité

qu'elles nous ont laissés un caractère sacré. Les marques que le temps a imprimées sur eux font partie de leur essence »⁴⁴. La restauration est donc impossible.

- De l'autre côté Eugène VIOLLET-LE-DUC (1814-1879) a une conception idéale des monuments. Il dira même dans son Dictionnaire que « restaurer un édifice, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné ». ⁴⁵ Pour Françoise CHOAY son point de vue est une « anticipation des Disneylands ».

La synthèse de ces deux positions extrêmes a été opérée par Camillo BOITO (1835-1914) tout à la fois ingénieur, architecte et historien de l'art qui permet l'articulation de l'art et de la technique. Pour lui, il faut préserver l'édifice ancien mais également toutes les additions successives qu'il y a eu avec le temps. La restauration doit également être faite mais in extremis, quand tous les autres moyens de sauvegarde ont échoué.

Ses idées sont celles qui sont aujourd'hui pris en compte dans la définition du terme « restauration ». La restauration répond à la norme européenne « EN 15898 : 2011 (F) Terme 3.3.7 »

Nous pouvons donc dire que la restauration est la **remise en état du bâti dans son état originel**, ou tout au moins suffisamment historique, en respectant les logiques de construction. Cette action vise à interrompre le processus de détérioration d'un bien immobilier tout en le consolidant pour le conserver. La définition de l'état antérieur à rétablir peut prêter à discussion, notamment en raison de modifications ultérieures qui ont été faites tout le long de l'histoire du bâtiment. Ces apports de toutes les époques « *doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration* »⁴⁶.

B. Les actions sur le patrimoine à Euromed

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, nous allons montrer ici les pratiques de mise en valeur qui ont été choisies pour les éléments patrimoniaux que nous avons déjà

⁴⁴ CHOAY, op cité

⁴⁵ VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Paris 1854-1868

⁴⁶ Article 11 de Charte Internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise), 1964

relevés dans la deuxième partie et les ranger sous les appellations (« réhabilitation », « rénovation », « restauration »). Deux seuls bâtiments patrimoniaux en ont été exclus : Le siège de l'entreprise Richardson qui a gardé ses fonctions et l'ancien siège de la compagnie Paquet qui n'a pas été transformé ni à l'extérieur, ni à l'intérieur (étant composé essentiellement de bureaux) pour devenir, aujourd'hui, des bureaux des services communaux de la ville de Marseille.

a. Les éléments patrimoniaux réhabilités à Euroméditerranée

1 Les Docks de la Joliette

« Les Docks et Entrepôts ont marqué, au XIXème siècle, le formidable renouveau de la cité phocéenne. Cent cinquante ans plus tard, ils sont au cœur du nouveau Marseille : symboliques, indestructibles, incontournables. »⁴⁷

Les Docks, bâtiments emblématique des réhabilitations d'Euroméditerranée ne vont pas connaître une, mais deux transformations en quinze ans. Après l'arrêt de leurs activités en 1988, le groupe SARI rachète les Docks de Marseille. L'architecte Eric CASTALDI va mener le projet de rénovation visant à transformer les entrepôts en bureaux en 1993. Cette reconversion est la première opération à avoir été faite dans le quartier et n'est pas innocente dans le dynamisme de changement qu'a connu la Joliette avec l'arrivée du projet Euroméditerranée en 1995. Le changement fonctionnel ne va pas enlever la nature du bâtiment dont l'extérieur est presque entièrement préservé (seules les fenêtres sont agrandies). L'aménagement de cours intérieures au cœur de quatre bâtiments va ensuite être effectué avec le remplacement d'une partie du toit par des verrières créant ainsi des atriums. Une rue intérieure, piétonne, va traverser les docks dans toute leur longueur et donner à voir différentes atmosphères au public qui s'y aventurerait. A sa livraison en 2002, 220 entreprises et plus de 3000 personnes, s'installent dans ces nouveaux espaces reconvertis.



Document 36: Cour intérieure des docks de Marseille

Source : Aude Josserond mai 2021

⁴⁷ Citation provenant de la fiche des Docks du site Euromediterranee.fr

En 2013, les Docks vont de nouveau connaître des travaux dans le but de créer un centre commercial au rez-de-chaussée de l'édifice. Les cours intérieures, les entresols ainsi que les sous-sols sont repensés pour accueillir ces nouvelles activités. Des entrées latérales sont réalisées par les architectes Gianluca PELUFFO et Alfonso FEMIA et les quatre cours vont chacune être décorées avec soin. Dernier changement, la façade nord est habillée d'un mur métallique où figurent les noms de 42 auteurs ayant évoqué Marseille.



Document 37: Les docks depuis l'extérieur

Source : Aude Josserond mai 2021

2 Hangar J1

Le projet de reconversion du hangar J1, appelé « La Passerelle J1 » est le projet le plus récent d'Euroméditerranée et pas le moins claque à l'œil. C'est en 2019 que le groupe Vinci et l'agence d'architecte Reichen & Robert ont été choisis pour y aménager un espace mixte de 25 500m², qui devrait être livré en 2023, mêlant activités de loisirs, espace tertiaire, culturel, hôtelier, services et commerces. Le choix architectural a été de conserver l'esprit du lieu : soit une grande halle, qui est pour le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM) un « objet de collection, témoin de l'histoire de la ville et mémoire collective vivante ».

Dans les plans d'architecte, les abords du J1 seraient réaménagés avec une canopée et un jardin de plantes exotiques. A l'intérieur, les loisirs auront toute leur place avec un mur d'escalade, un parcours ninja, un espace de loisirs aquatique, une salle de réalité augmentée, un espace de remise en forme ainsi que des restaurants. C'est également 10 800m² qui seront dédiés au tertiaire avec des bureaux (notamment pour des incubateurs d'innovations), un vaste espace de coworking, des espaces de formation pour les métiers maritimes. Un espace événementiel est également prévu pour accueillir des débats, des compétitions de jeux vidéos etc...



Document 38 : Phot d'architecte du Projet Passerelle

Source : Agence Reichen&Robert

3

Le Silo d'Arenc

Désaffecté en 1991, le silo a échappé de peu à la destruction. En effet, il était devenu pour les autorités portuaires un obstacle inutile à l'organisation des flux, à son activité. Quant aux têtes pensantes du tout jeune EPA Euroméditerranée, ils ne le voyaient que comme une « épave disgracieuse qui nuira à la future ZAC d'Arenc »⁴⁸. Un mouvement de protection s'est donc levé pour contrer ces décisions, protéger le silo et le faire classer aux monuments historiques. Après avoir convaincu le port d'accorder au silo des activités urbaines, l'architecte marseillais Éric CASTALDI a proposé de le transformer en logement, hôtel mais c'est la salle de spectacle qui sera retenue. En 2007, E. CASTALDI ainsi que l'architecte Roland CARTA peuvent commencer les travaux et créer en plus de la salle de spectacle, des bureaux et un parking souterrain. La reconversion a maintenu le

⁴⁸ BORRUEY René, « Le silo d'Arenc à Marseille : épave ou monument ? », *L'archéologie industrielle en France* N°28

caractère industriel du lieu en gardant certaines structures du silo à grains mais va l'adapter à l'échelle humaine et à ses nouvelles activités.



Document 39 : Intérieur de la salle de spectacle

Source : Madeinmarseille.net



Document 40 : Le Silo depuis l'extérieur

Source : Aude JOSSEROND 2021

4

Le siège et l'atelier de la Compagnie Transatlantique

Ces deux bâtiments vont être l'objet de deux projets bien distincts.

Le siège de la Compagnie générale transatlantique a été racheté en 2012 par les groupes Eiffage Immobilier et ANF Immobilier avec l'objectif de créer un programme immobilier, appelé « Le Castel Héritage ». Il se veut dans la continuité architecturale du bâti et du lieu construit par Gaston CASTEL.



Document 41: Le Castel

Source : Aude JOSSEROND 2021

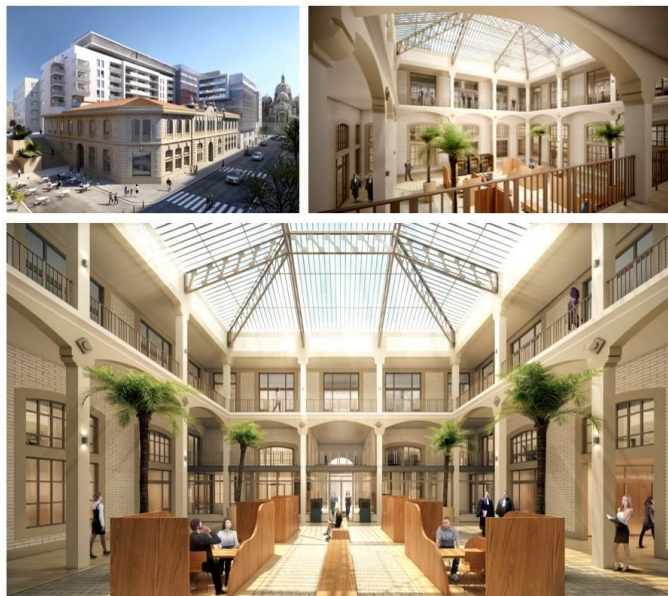
Le projet conçu par l'architecte Alain FERRAN, s'attache à conserver et rénover l'enveloppe originelle tout en retravaillant entièrement l'ensemble

« Le Castel, c'est cette nouvelle page dans les mémoires de Marseille. Une fenêtre sur l'histoire. Sur notre histoire »

de l'intérieur de l'édifice. Outre la reconstruction de certaines parties du bâtiment, une surélévation est prévue pour augmenter la surface habitable. Il a été prévu 112 Appartement de standing, 3 000m² de bureaux anciens réhabilités, 6 000m² de nouveaux

bureaux, ainsi qu'une résidence de tourisme et des commerces hauts de gamme. La Castel a ouvert ses portes en 2019 après quatre ans de travaux.

Les ateliers techniques de la Compagnie générale transatlantique font parties d'un projet immobilier appelé « La Transat », porté par Pitch Promotion et l'agence d'architecture MAP. Deux immeubles neufs de logements et de bureaux sont en train d'être construits et les ateliers en eux-mêmes vont être réhabilités et occupés par le tribunal administratif de Marseille. L'architecture extérieure est conservée et l'îlot sera ouvert sur une cours intérieure protégée par une verrière. Le bâtiment devrait être livré en fin d'année 2021.



Document 42: Le futur tribunal administratif

Source : Agence MAP

6 l'Ancienne station Sanitaire devenue Le Musée Regards de Provence

Fermée depuis une quarantaine d'années, la station sanitaire est rachetée en 2010 par Pierre DUMON, collectionneur d'art marseillais, après avoir été squatté et promis à la destruction.



Document 43 : Musée Regards de Provence

Source : museeregardsdeprovence.com

La mobilisation d'architectes avait en effet permis de préserver le bâtiment tout comme son inscription en « Patrimoine du XXe siècle ». L'objectif est de réhabiliter la station pour accueillir la Fondation Regards de Provence et sa collection de peinture.

Les travaux conduits par l'architecte Guy DAHER commencèrent en 2011 avec l'objectif d'ouvrir le musée à l'occasion de Marseille-Provence capitale européenne de la culture en

2013. Le bâtiment accueille 1 215m² d'exposition dont une permanente qui raconte aux visiteurs l'histoire du lieu et sa transformation. Le reste des surfaces est répartis entre le restaurant, la librairie, la boutique, l'espace de réception.

7 La manufacture de tabacs devenue la friche de La Belle de mai

Composé de trois îlots, le site était voué à devenir une friche industrielle, mais la municipalité rachète le premier îlot (la partie de la manufacture la plus ancienne) en 1994 pour en faire un Pôle patrimonial. S'y est installé les Archives Municipales de Marseille, le Centre Inter-régional de Restauration et de Conservation du Patrimoine (CICRP), le Fonds Communal d'Art Contemporain et l'Institut National de l'Audiovisuel Méditerranée



Document 44 : La Friche de la Belle de Mai

Source : ARM architecture

(INA). Depuis 2004, l'îlot 2, le pôle Média est dédié comme son nom l'indique à l'univers des médias. Il rassemble des entreprises du secteur audiovisuel et offre les locaux et services nécessaires à toutes les étapes de la production d'images (tournage, production, diffusion, prestations techniques). Quant à l'îlot 3, celui qu'on appelle la Friche de la Belle de Mai, est un lieu culturel de la ville. Dès 1995 et ce avec l'architecte Jean NOUVEL, la Friche va élaborer un « Projet Culturel pour un Projet Urbain » visant à ne plus séparer les dimensions culturelles et urbaines. L'art et les artistes deviennent des « agents indispensables du développement urbain »⁴⁹. Il s'y trouve aujourd'hui des salles de spectacle et d'exposition et une soixantaine de structures artistiques et culturelles de toutes disciplines.

Au niveau de la gestion, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est fondée en 2007 pour poursuivre ce mouvement. La ville qui est partenaire du projet aux côtés de l'Etat et des autres collectivités territoriales confie la responsabilité foncière de cet îlot de 45 000 m² à la SCIC via un bail emphytéotique de 45 ans.

⁴⁹ Site internet de la Friche de la Belle de Mai

9 L'ancien domaine Cuog

L'ancien domaine des entrepôts Cuog fut reconverti en data center par le groupe Louis-Dreyfus-Communication. Les grands espaces que donnaient ces usines ont été rénovés pour abriter 18 000 m² de salles de serveurs ainsi que 3 000m² de bureaux. Cette reconversion est un très bon exemple de la flexibilité des bâtiments industriels du XIXe pour des activités du XXIe siècle.



Document 45 : Le Datar Center du groupe LDC

Source : Aude JOSSEROND mai 2021

10 L'entrepôt Noailles Textiles devenue l'École Chevalier Paul

C'est la mairie de Marseille qui a acheté les entrepôts désaffectés de Noailles Textiles.

En 2006, la commune a lancé un appel d'offre pour la construction d'une école. La plus grande partie des entrepôts furent détruit mais une des exigences de l'appel d'offre fut la conservation de la façade en moellons. L'architecte marseillais Edouard SARXIAN l'a donc conservée et mise en valeur. Il s'est également inspiré des entrepôts en donnant à l'école des ouvertures et une architecture qui rappellent les anciennes toitures en sheds.



Document 46 : L'école Paul Chevalier

Source : Aude JOSSEROND mai 2021

12 L'entrepôt Gondrand devenue l'îlot M5

Les anciennes usines Gondrand se tenaient à l'emplacement de cet îlot. La plupart des bâtiments de cet ancien site industriel ont été détruits pour laisser la place à une diversité de logements (immeubles-villa, maison de ville, villas patio, loft). L'objectif était de créer une sorte de petit village où tout est organisé autour d'une petite place centrale. Seul le bâtiment le plus emblématique des usines fut conservé pour son intérêt historique, afin de créer ces lofts, à l'initiative de l'architecte Yves LION. De nouvelles fenêtres ont été percées et la hauteur de plafond mise à profit pour créer des logements sur deux niveaux. La qualité et l'originalité du projet lui ont permis d'obtenir le prix de la Pyramide d'or et la Pyramide de Vermeil 2004 du logement durable



Document 47 : Ilot M5

Source :Atelierslion.com



Document 48 : Ilot M5

Source : Aude JOSSEROND mai 2021

14 Les Voutes de la Major

Lors des travaux de réaménagement de l'esplanade de la Major, les architectes ont constaté la fragilité des voûtes sous l'esplanade. Toute la structure risquait donc de s'effondrer. La ville de Marseille qui est propriétaire des lieux a lancé un appel à projet pour valoriser et surtout consolider ce bâtiment historique. C'est donc en 2010 que PietriArchitectes et José Pasqua Architecte remporte la maîtrise d'œuvre. Les anciens entrepôts vont laisser la place à des commerces haut de gamme répartis sur plus de 7 000m² de surface.

Les façades des entrepôts sont restaurées selon les dessins originaux des architectes du XIXe siècle, en intégrant avec discrétion les nouvelles enseignes commerciales. Les deux escaliers à double volée monumentaux qui permettent de descendre de l'esplanade de la Major (un au nord et un sur la façade ouest) ainsi que les fontaines qui les décorent sont

également remis en valeur. Une nouvelle place, la Place Albert Londres fait son apparition au pied de la cathédrale. Les « Halles de la Major » seront officiellement inaugurées en 2014.

L'équipe des intervenants recevra en 2014 le Geste d'Or, qui récompense la meilleure rénovation d'un patrimoine classé.



Document 49 : Les voutes de la Major

Source : PietriArchitectes.com

16 La Vieille Charité

« Le cas de la Charité peut sembler exemplaire du constat que la valeur historique ou artistique d'un monument n'est pas intrinsèque et qu'elle résulte d'une élaboration progressive, d'une évolution du regard porté sur l'édifice, qui dans ce cas devient de plus en plus valorisant »⁵⁰.

Les travaux de remise en état de la Vieille Charité vont durer 25 ans entre 1961 et 1986. En plus d'être sauvé, la Vieille Charité a fait l'objet d'une réhabilitation-réaffectation très coûteuse. On ne peut pas parler d'une restauration, en effet le souci de la reconstitution de son état ancien a connu des limites et a en général été concilié avec les aménagements fonctionnels, tout en rajoutant parfois des retouches esthétiques. Les fonctions religieuses et hospitalières ne sont plus explicitement lisibles dans le monument. L'édifice initialement répulsif par ses fonctions de refuge pour les pauvres va devenir un des monuments les plus attractifs de Marseille. Aujourd'hui la Vieille Charité est devenue une structure

⁵⁰ BERTRAND Régis, « Hospice, caserne, taudis, musée : la promotion patrimoniale de la Charité de Marseille », Rives nord-méditerranéennes N°16 - 2003 [En ligne], mis en ligne le 04 mai 2006

multiculturelle en abritant le musée d'Archéologie Méditerranéenne, le Musée des Arts Africains, Océaniens et Amérindiens, le **Centre International de la Poésie de Marseille** (C.I.P.M.), le Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S) et encore **l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales** (l'E.H.E.S.S).



Document 50 : la Vieille Charité

Source : Aude JOSSEROND mai 2021

17 L'Hôtel-Dieu

Après la fermeture du centre de formation du personnel de santé en 2006, une consultation a été lancée par la Ville de Marseille. Le groupe Axa pour les investissements, Cogedim pour la maîtrise d'ouvrage ainsi que le groupe InterContinental en tant qu'opérateur hôtelier ont remporté cette consultation. Le projet se compose de deux opérations : La première opération prévoit la création d'un palace de 194 chambres dans l'enceinte de l'Hôtel Dieu sur une surface de 23 000 m². La deuxième opération située à l'arrière de l'ancien hôpital prévoit quant à elle la création de 85 logements locatifs sur 9 000m².

L'aspect extérieur de l'Hôtel Dieu avec ses façades a été restauré et les escaliers eux également restaurés permettent d'accéder aux étages. Le changement d'usage a nécessité la création d'une réception de l'hôtel dans la terrasse. Des équipements propres à un hôtel de cette catégorie comme un lounge bar, un spa, une piscine, une salle de sport, un restaurant

gastronomique ainsi qu'un centre de conférence qui ont également nécessité de grands aménagements intérieurs.

Document 51 : l'hôtel Dieu

Source : Wikipédia



b. Les éléments patrimoniaux restaurés et réaménagés au sein d'Euroméditerranée

13 Fort Saint-Jean

Le fort Saint-Jean qui marque l'entrée du vieux port de Marseille fut pendant longtemps non accessible pour le public. En 2012 les travaux du tout nouveau Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) ont changé son histoire. A la suite de la fermeture **du** Musée national des Arts et Traditions populaires (MNATP) qui était situé à Paris, il a été décidé de transférer ses collections dans un nouveau musée à Marseille, le MuCEM. Ce musée s'étend sur deux sites : le fort Saint-Jean et le môle J4 où est construit un nouveau bâtiment conçu par l'architecte Rudy Ricciotti. Le fort est relié au nouveau J4 par une passerelle de 115 mètres de long, une seconde passerelle, d'une longueur de 70 mètres, est dressée entre le port et le parvis de l'église Saint-Laurent dans le quartier du Panier. Ces passerelles permettent donc une continuité piétonne entre le Panier et les nouveaux équipements culturels rassemblés sur le boulevard du littoral.

Des travaux de restauration sont donc menés au Fort Saint-Jean où les espaces intérieurs et l'accessibilité ont été travaillés par Roland CARTA (associé à Rudy RICCIOTTI). La plupart des bâtiments du Fort sont aujourd'hui consacrés à l'histoire du lieu, à part un bâtiment qui accueille l'institut Méditerranéen des Métiers du Patrimoine et des casernes

qui hébergent des ateliers et des expositions permanentes. Un jardin promenade de 12 000m², « le Jardin des Migrations » a également été aménagé dans l'enceinte du Fort par l'Agence APS.

Document 52 : le Fort Saint Jean

Source : Aude JOSSEROND mai 2021



14 L'esplanade de la Cathédrale de la Major

L'esplanade de la Major est un des plus grands aménagements de l'espace public de l'OPA Euroméditerranée. D'abord cachée par la passerelle autoroutière il a été décidé de reconquérir le front de mer en enfouissant la route et mettant en place le boulevard du littoral (boulevard Jacques Saade). La maîtrise d'ouvrage fut confiée aux architectes-urbanistes Bruno FORTIER et Jean-Michel SAVIGNAT. Leur but est d'aménager un espace de détente et de promenade avec des arbres côté mer et d'aménager un terrain multisport côté Evêché tout en mettant en valeur l'ensemble architectural de la Cathédrale qui constitue selon le site Euroméditerranée, « une composante majeure du patrimoine marseillais ». L'horizon est dégagé sur la



Document 53 : l'esplanade de la Major

Source : Aude JOSSEROND mai 2021

mer, les habitants et touristes peuvent se balader sur le parvis et se prélasser sur un banc long de 220m tout au long de l'esplanade pour profiter du belvédère. L'esplanade sera inaugurée en 2016 en respectant les souhaits de l'architecte :

« Regarder très clairement vers la mer; ensuite faire de cet espace un lieu d'ancrage pour des usages qu'il faut réinventer. Avec sa longue et haute silhouette, la cathédrale de la Major restera l'élément dominant d'un paysage où plusieurs paramètres viendront se mêler; celui d'une ville, qui devrait s'ouvrir du côté de la baie, mais également celui d'une circulation plus discrète, permettant à cette grande esplanade d'accueillir des usages contrastés »⁵¹



Document 54 : L'esplanade de la Major après son réaménagement

Source : Euroméditerranée

15 Rue de la République

Dès les débuts d'Euroméditerranée, la requalification de la Rue de la République était mentionnée. En effet, cette artère fait lien entre le cœur de la ville et les nouvelles installations d'Euroméditerranée à la Joliette. Cette requalification portait sur l'habitat tout comme l'espace public, ce qui en faisait selon Jean-Michel GUENOD, le directeur d'Euroméditerranée de 1997 à 2004, « la plus grosse opération de réhabilitation et de rénovation urbaine privée en France »⁵². Quand l'opération est finalement lancée au début des années 2000, c'est 120 immeubles, avec 1320 logements et 300 commerces qui doivent

⁵¹ <http://www.petites-balades-urbaines.com/les-projets-qui-ont-fait-marseille/les-grands-projets-du-xxieme-siecle/les-amenagements-autour-de-la-major/>

⁵² « La réhabilitation des immeubles du centre de Marseille est lancée », Les Echos, 20/07/2001

être rénovés par le groupe P2C. Les ravalements des façades haussmanniennes a eu lieu dans le strict respect des préconisations des monuments historiques

L'espace public a également été aménagé avec l'élargissement des trottoirs, la plantation de 200 arbres, l'installation d'un nouveau mobilier urbain ainsi qu'un nouvel éclairage public. La réfection complète de l'espace public tout le long de la rue de la République et sur la place Sadi Carnot a été effectuée en relation avec les travaux du tramway.



Document 55 : Rue de la République après son réaménagement

Source : marseilletourisme.fr

2) Le patrimoine comme objet politico-économique de changement d'image pour la ville de Marseille

Traiter et mettre en valeur le patrimoine aujourd'hui n'est pas dicté par la seule envie de préserver et conserver le patrimoine architectural et donc la mémoire et l'identité d'un lieu. Nous verrons ici, que le patrimoine peut devenir un véritable enjeu d'attrait pour un lieu, mais aussi un objet politique et économique au risque de connaître des « déviances ».

A. La nouvelle image de Marseille développé : mise en vitrine et mise en scène

Comme nous l'avons évoqué dans la partie II, Marseille sort des années 1980 avec une population en berne et une image à redorer. Dans un article du journal Slate, « Marseille, lasse de voir ses résidents fuir vers d'autres horizons depuis vingt ans, se lance dans une vaste opération séduction. L'objectif affiché : inverser la courbe de décroissance démographique »⁵³. Résultat, depuis le lancement du projet Euroméditerranée, les articles se multiplient sur les changements apportés à la cité phocéenne. La ville serait enfin entrée dans la modernité pour *Le Moniteur*, *le Monde* parle d'une nouvelle chance pour Marseille, et *Le Point* d'une ville réinventé⁵⁴ etc... Marseille a donc vu son image changer, devenir à la mode et annoncer un nouveau style de vie « à la cool » mêlant l'urbanité et l'authenticité, et où la culture et le patrimoine ont enfin prit une place conséquente. Le cosmopolitisme qu'a voulu valoriser la municipalité devient branché, créatif.



The screenshot shows the website 'DÉTOURS en France'. At the top, there is a search bar with the text 'Saisissez vos mots-clés' and an 'OK' button. Below the search bar, there is a navigation menu with links for 'ACTUS', 'DESTINATIONS', 'PORTFOLIOS', 'PATRIMOINE', and 'JEUX'. The main content area displays the article title 'Marseille : le nouveau visage de la cité phocéenne' with a sub-header 'Accueil > Destinations > Marseille : le nouveau visage de la cité phocéenne'. Below the title, it says 'Par Vincent Noyoux | source : Détours en France n°189 | Publié le 11/05/2017'. The article text begins with 'Marseille a changé de visage en quelques années. De la blafarde façade maritime de son port de commerce, elle a fait un immense lieu de vie, de rencontre, de culture. Cette nouvelle Marseille se découvre en prenant son temps, comme on le ferait dans une ville inconnue. Ensemble, revisitons la géographie urbaine de cette cité phocéenne qui avait hâte de se réinventer un quotidien, un avenir.'

Document 56 : Capture d'écran du magazine *Détours en France*, du 11/05/17

⁵³ Slate, Le nouveau pouvoir d'attraction de Marseille, article du 25 novembre 2020 par Pauline ALLIONE.

⁵⁴ Voir les articles en annexes

Les vidéos de promotions sur Internet ne sont pas en reste dans la mise en vitrine du patrimoine de Marseille et d'Euroméditerranée. Ces vidéos peuvent provenir soit de canaux de communication plutôt traditionnels comme la Ville elle-même ou l'office de tourisme mais également des canaux plus récents, comme les youtubeurs. Dans une vidéo vue, plus d'un million de fois⁵⁵ intitulée « Choisissez Marseille ! », l'office du tourisme et des congrès de Marseille propose deux balades pour découvrir les beautés de Marseille. La première balade nous montre le vieux port, le Mucem et le fort Saint Jean, le musée Regard de Provence, ainsi que la cathédrale de la Major, les voutes de la Major et l'Hôtel Dieu. Nous voyons donc assez bien l'importance que le Mucem a acquit dès son ouverture en 2013 et l'impact qu'a eu la refonte complète de ce secteur, dans la mise en scène culturelle de la ville. La dernière « balade » de la vidéo part « d'Euroméditerranée à l'Estaque », on y présente la rue de la République, et le Silo comme des lieux à voir à Marseille.

Dans une deuxième vidéo, « Nous vivons Marseille ! »⁵⁶, la ville de Marseille fait la promotion en 2016 des lieux, bâtiments et art-de-vivre propre à la ville. Le but étant de montrer que Marseille tient son rôle en tant que ville de culture, de technologie, de sport, de santé etc... On y voit de nombreux monuments : le château Borély, la Mairie, l'Opéra National, la Basilique Notre Dame de la Garde. Mais, il y a aussi de nombreuses scènes qui évoquent Euroméditerranée comme les cars de touristes près des bateaux de croisières, les Terrasses du Port, et des lieux de cultures que nous avons présentés comme le patrimoine bâti du secteur : le Mucem et le fort Saint-Jean, le Silo, le J1, les docks, et les pôles de la Belle de Mai.

Dans une troisième vidéo⁵⁷, cette fois présentée par un youtubeur, Guillaume RUCHON alias @Guiruch, on nous présente les endroits à voir en une journée à Marseille, avec un marseillais. Ce dernier nous fait visiter le village des Docks comme un espace patrimonial d'une grande beauté qui vient d'être reconverti.

En dernier lieu nous avons regardé le réseau social Instagram qui est devenu un acteur dans la promotion des territoires ces dernières années. En effet, ceux qu'on appelle les « influenceurs » ont le pouvoir d'attirer leurs abonnés dans des endroits précis grâce à de simples publications sur cette application, au point de se demander s'ils ne vont pas jouer un rôle d'office de tourisme dans les prochaines années. Dans un article datant du 16 aout

⁵⁵ « Bienvenue à Marseille ! », vidéo publiée le 04 avril 2014, vue par 1 313 093 personnes le 02 juin 2021.

⁵⁶ « Nous vivons Marseille ! » vidéo publiée le 25 janvier 2016 vue par 7 083 personnes le 02 juin 2021.

⁵⁷ « Comment profiter (vraiment) de Marseille » vidéo publiée le 17 juillet 2018, vue par 683 633 personnes le 02 juin.

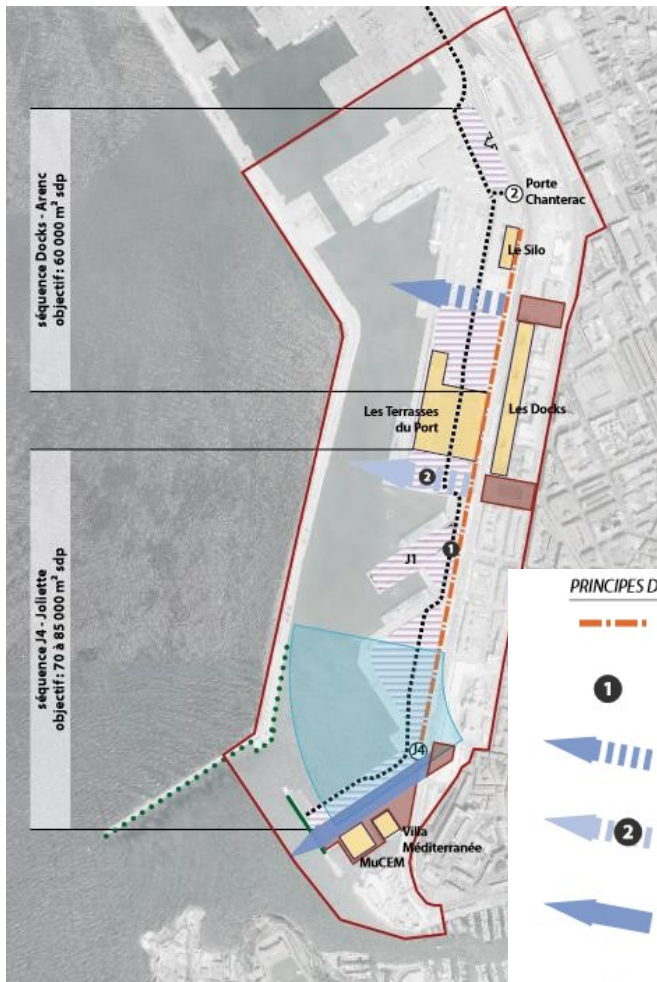
2020, le journal *Libération* lance un reportage sur Marseille, la ville de l'été, qui serait « le bonheur des Insta » (voir annexe) une ville « qui se la raconte partout sur les réseaux sociaux ». De nombreux comptes comme @Marseillerebelle, @LaCitadingue ou encore @Crazycitymarseille sont devenus des pourvoyeurs d'image de la ville ainsi que des partenaires pour les commerçants de Marseille, avec qui, ils créent des partenariats. C'est notamment le cas avec une boutique (Patagonia) située sous les Voutes de la Major.

The image displays three screenshots of Instagram profiles related to Marseille. The top screenshot shows the profile for 'crazycitymarseille', which has 436 publications, 3,861 followers, and 723 following. The bio describes it as a free city guide for Marseille and its region, with a link to an app. The middle screenshot shows 'marseillerebelle' with 2,212 publications, 28.4k followers, and 2,699 following. Its bio is in French, promoting local photos and information with the hashtag #marseillerebelle. The bottom screenshot shows 'lecitadingue' with 1,300 publications, 7,562 followers, and 779 following. Its bio identifies it as a city guide for Marseille with 34 years of experience and provides a link to a website.

Document 57 : Captures d'écran de différents comptes Instagram sur Marseille

Cette mise en vitrine, cette mise en scène du secteur Euroméditerranée et de son patrimoine, peut également se voir dans les documents d'urbanisme. En effet l'OAP marseillaise sur l'interface ville-port (OAP n°MRS-08) a l'objectif d'aménager et de développer toute la façade littorale. Au niveau de la Joliette, de nombreuses dispositions sont ainsi exposées dans l'objectif de préserver des vues sur le bassin portuaire, « de mettre






en scène » l'esplanade du J4 avec le Mucem depuis la Major et de mettre celle-ci en valeur en interdisant la construction de bâtiments pouvant boucher sa vue.



Document 58 :
Carte et légende de l'OAP n°MRS-08
« interface ville-port »

Source : PLU de Marseille

PRINCIPES DE COMPOSITION URBAINE

-  alignement à respecter le long du boulevard du Littoral pour les nouvelles constructions
- 1**
site d'enjeu dans la mise en scène du J1
L'aménagement de cet espace (bâti ou espace libre) devra permettre de créer un signal urbain et de valoriser la vue sur le J1 depuis le boulevard des Dames.
-  principe de vue à préserver sur le bassin portuaire depuis l'espace public
- 2**
le J0 constitue un site d'enjeu dans l'aménagement de l'interface ville-port.
De nouvelles constructions pourront être implantées en préservant des échappées visuelles vers la halle J0.
-  principe de vue à préserver sur l'espace public J4 depuis le pied de la Major
Les implantations de nouvelles constructions devront permettre de maintenir un espace non bâti continu depuis le pied de la Major jusqu'à la mer.
-  principe de perméabilité visuelle
Les implantations de nouvelles constructions le long du boulevard du Littoral devront maintenir une interruption du bâti dans le prolongement du boulevard Mirabeau.
-  vélum du socle de la Major : hauteur des nouvelles constructions limitée à 11m
Rappel de la prescription de vue inscrite sur la planche graphique du règlement.

B. Instrumentalisation du patrimoine : Entre identité exacerbée et industrie patrimoniale

Le patrimoine, en plus d'être un objet culturel, est également un objet politique ainsi, qu'un objet économique. En effet, l'intérêt croissant pour le patrimoine, est justifié par son impact économique. En tant que capital, le patrimoine génère des flux de revenus et devient l'objet d'usages de plus en plus diversifiés. L'intérêt des pouvoirs publics est donc largement attiré par son aspect économique mais également par son aspect identitaire, le patrimoine ayant effectivement un capital symbolique important auprès des populations.

Pour Henri-Pierre JEUDY, « *l'arme du patrimoine draine derrière elle une forme humaniste universelle qui permet au pouvoir politique d'emporter l'assentiment de tous* »⁵⁸.

Les pouvoirs publics ont donc vite compris l'intérêt d'un sujet qui peut difficilement trouver des contradicteurs. Le patrimoine peut également renforcer leur légitimité auprès de leurs citoyens tout en améliorant leur image à l'extérieur de leur territoire. Le patrimoine représente un certain nombre de repères communs qui permet de cimenter la société et de construire une identité. Autrefois à l'échelle nationale, la décentralisation a permis aux collectivités territoriales de se créer leur propre identité et d'affirmer leur nouveaux pouvoirs de patrimonialisation. Le patrimoine a donc un usage d'identité locale, de lien social, d'intégration. Le patrimoine peut toutefois être un moteur d'opposition, de conflit, comme ce fut le cas avec le Silo d'Arenc menacé de destruction en 1996. Il faudra une mobilisation et des réactions d'opposition non coordonnées des milieux administratifs, culturels et universitaires, ainsi que des débats importants dans la presse locale qui montrait l'exemple réussi de reconversion dans le Nord de l'Allemagne, au *Ermscher Park*.

Le patrimoine est devenu un patrimoine de consommation plus que d'identité. Ce constat peut s'expliquer en partie par la place importante qu'il occupe dans l'économie du tourisme qui ne fait que se développer. Pour le Ministère de l'économie, des finances et de la relance, « le tourisme culturel est, sans conteste, un vecteur d'attractivité de la France et de développement économique des territoires »⁵⁹. En plus d'être un pourvoyeur d'emplois, le tourisme produit de nombreuses recettes économiques qui peuvent financer la mise en valeur du patrimoine et générer des profits pour toutes les activités commerciales qui se trouvent à proximité bénéficiant ainsi de l'affluence que provoque cette attractivité.

Mais, parfois, la culture passe après la consommation. Lors de l'installation de la fondation Regards de Provinces, cette dernière avait envisagé d'occuper les voûtes de la Major qui allait être réhabilitées et a sollicité de nombreuses fois la Ville. Finalement le choix de la

⁵⁸ JEUDY Henri-Pierre, *La machine patrimoniale*, Editions Circé, Paris, 2008.

⁵⁹ <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/developpement-et-competitivite-du-secteur/tourisme-culturel>

municipalité s'est porté sur le projet du promoteur SC21 qui comptait transformer ce site en commerces haut de gamme⁶⁰.

Le patrimoine peut devenir un argument commercial pour les entreprises qui s'installent dans des sites réhabilités et pour les promoteurs qui veulent les vendre. Ces derniers jouent sur l'aspect patrimonial, identitaire et historique des reconversions de bâtiments. Pour Le Castel, programme mêlant logement, hôtel, bureaux et commerces, la vidéo publicitaire⁶¹ le met en avant comme « un belvédère sur l'histoire de Marseille », un lieu représentant « le passé de Marseille conjugué à l'avenir ». Quant au Transat, l'agence d'architecte MAP en parle comme « la rencontre de l'histoire et de l'avenir », le programme « Transat est à [lui seul] une rétrospective urbaine de Marseille, de l'époque industrielle à nos jours »⁶².

Cette manière de voir le patrimoine comme un objet de consommation peut se voir dans toutes les villes européennes d'importances, notamment celles qui essayent de renouveler leur water-front, au risque de traiter leur patrimoine d'une façon « standardisé ». Pour Matthieu GIGOT, chercheur en urbanisme, « *la mise en patrimoine généralisée des centres anciens, bien qu'elle se présente comme ancrée sur des identités locales, se contente en réalité de répéter un modèle comme si la société, au niveau mondial, s'habitue à reconnaître ce qui fonde la valeur patrimoniale d'un objet ou d'un lieu* »⁶³. Le patrimoine peut donc changer de statut et être moins considéré comme un trésor exceptionnel mais comme un produit de consommation, où se succède les études de marketing et les procédés commerciaux.

C. Les dangers de la patrimonialisation

Les enjeux politiques et économiques dont nous avons parlé témoignent de l'importance du patrimoine dans la construction de la ville et dans la vie quotidienne de ses habitants. Cette politique de patrimonialisation peut avoir des effets néfastes si l'on ne fait pas attention à la manière dont on l'a met en pratique.

⁶⁰ <https://www.laprovence.com/article/loisirs/896570/marseille-lex-station-sanitaire-du-port-devient-un-musee.html>

⁶¹ <https://vimeo.com/142482906>

⁶² <https://www.mdci.immo/upload/programmes/la-transat-f-2-143130.pdf>

⁶³ Matthieu GIGOT. La patrimonialisation de l'urbain. *Cahiers Construction Politique et Sociale des Territoires*, 2012, pp.1-6.

La mise en valeur du patrimoine serait pour Vincent VESCHAMBRE « depuis quatre décennies le vecteur privilégié de cette appropriation des quartiers centraux par les classes supérieures »⁶⁴. Le volontarisme patrimonial et le renouvellement d'un quartier s'accompagneraient d'une forme de réappropriation de l'espace par les classes dominantes. Dans les villes portuaires, la régénération des quartiers urbano-portuaires dotés d'un pouvoir symbolique peut avoir une incidence dans le développement d'une gentrification, comme ce fut le cas à Londres où des quartiers comme les *Docklands* et *Battersea* ont été investis dès les années 1990 par une population de classe sociale supérieure. Ce phénomène a pu s'observer de nombreuses fois à l'échelle mondiale notamment par Catherine BIDOÛ-ZACHARIASEN. L'auteur montre dans l'ouvrage *Retour en ville*, que le processus de réhabilitation/gentrification fait de manière spontanée est plutôt marginal et se réalise plus sous l'impulsion de la puissance publique. Pour V. VESCHAMBRE, les autorités misent sur le fait que le patrimoine peut représenter un capital symbolique pour essayer d'attirer les classes sociales supérieures qui s'étaient éloignées du cœur des villes, ce qui est le cas de Marseille qui veut se donner une nouvelle image. La ville de Marseille est toutefois à part au niveau de la gentrification. Comme le montre la carte ci-contre, les quartiers d'Euroméditerranée 1 sont bien prédisposés à cette gentrification. Même si on a vu l'impact de l'investissement privé dans la rue de la République, avec la hausse des loyers et le départ importants des anciens habitants, pour JOURDAN Silvère, la gentrification ne prend pas à Marseille en raison du « choc des cultures »⁶⁵. Brigitte BERTONCELLO mets en avant le fait que les opérations mises en place ne répondent pas aux souhaits des nouvelles populations en termes de qualité de vie⁶⁶. Il est vrai que les quartiers de la Joliette, et les quartiers alentours sont historiquement des espaces de brassage des cultures, cosmopolite marqués par les échanges et les migrations. Euroméditerranée ne peut donc pas se mettre en position de porte-à-faux au risque de fragmenter le territoire marseillais ou à créer des sortes d'archipels.

Au vu de cet héritage intrinsèque à Marseille, on pourrait également se demander si la patrimonialisation d'Euroméditerranée est synonyme d'appropriation des lieux par les

⁶⁴ VESCHAMBRE Vincent, *Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses Universitaires de Rennes, 2008 P66.

⁶⁵ JOURDAN Silvère, Un cas aporétique de gentrification : la ville de Marseille », *Méditerranée* n° 111, 2008, 85-90.

⁶⁶ BERTONCELLO Brigitte, L'opération Euroméditerranée, discours présenté au colloque POPSU du 18 juin 2010.

«gentrificateurs », les touristes, au risque d’oublier la singularité de la ville et de ceux qui y résident, et donc d’y perdre son âme et son identité.

Nous avons ainsi évoqué les risques que peut engendrer la patrimonialisation en général et notamment à Marseille sans toutefois plus développer ce sujet, étant à lui seul, un sujet de recherche qui peut occuper tout un mémoire.

CONCLUSION DE LA PARTIE III

Nous avons donc vu les différentes actions de mises en valeurs (la réhabilitation, la rénovation, la restauration et le réaménagement des alentours) qu’ont pu ou vont connaître les différents bâtiments patrimoniaux que nous avons exposés. Nous avons également pu voir que le patrimoine est devenu un objet politique et économique par son rôle de vitrine et devient une des images qu’on garde de Marseille. L’industrie patrimoniale s’installe alors dans le projet urbain au risque de perdre un peu de l’âme de ces anciens quartiers ouvriers.

CONCLUSION

Dans le cadre de ce mémoire, nous souhaitons porter un regard sur la mobilisation du patrimoine dans les projets de régénération urbaine et ce, dans le contexte de la mondialisation et des exemples réussis réalisés à Baltimore et Barcelone. Dans le cadre de cette régénération, Marseille a pu miser sur la valorisation d'éléments bâtis par le biais de processus de réappropriation de patrimoine. Si au tout début, ces constructions ont été un peu oubliées par la Ville et Euroméditerranée, et au contraire pris en compte par des promoteurs privés (comme c'est le cas avec les Docks) et les milieux intellectuels et associatifs (avec la mobilisation pour le Silo), le potentiel que représente ces bâtiments patrimoniaux a par la suite été vite compris comme un atout économique et symbolique. Comme l'a si bien dit Brigitte BERTONCELLO et Jérôme DUBOIS, ces réhabilitations tendent « à démontrer que rentabilité économique et valorisation du patrimoine ne sont pas en tout point incompatibles »⁶⁷. Différentes actions de mises en valeurs ont alors été engagées sur ces patrimoines comme la réhabilitation, la restauration, la rénovation ainsi que le réaménagement de leurs abords. Ces bâtiments patrimoniaux sont donc investis et vont participer au renouvellement urbain ainsi qu'à la nouvelle image que veut se donner Marseille. Ils sont devenus un support de la nouvelle histoire que la cité phocéenne cherche à raconter et deviennent des éléments forts en prestige, à l'adresse principalement des populations et des acteurs extérieurs à la ville. On en vient à se demander si la Ville et l'EPA manquent de considération pour ce qu'est vraiment Marseille en créant une topographie urbaine proche des standards qu'on retrouve dans toutes les villes industrialo-portuaire qui ont refaits leur façade maritime.

Euroméditerranée prend donc appui sur le patrimoine mais nous pouvons nous demander si les nouvelles constructions d'Euroméditerranée comme le Mucem de Rudy RICCIOTTI, seront le futur patrimoine de notre époque, de ce début du XXI^e siècle.

⁶⁷ BERTONCELLO Brigitte, DUBOIS Jérôme, *Marseille Euroméditerranée, Accélérateur de Métropole*. PARENTHESSES, 2010 p63.

TABLES DES SIGLES

AVAP : Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

AVITEM : Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables

CCI : Chambre du Commerce et de l'Industrie

CICRP : Centre Inter-régional de Restauration et de Conservation du Patrimoine

CIPM : Centre International de la Poésie de Marseille

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CRPS : Commission Régionale du Patrimoine et des Sites

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EHESS : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

EMGP : Entrepôts et Magasins Généraux de Paris

EPA : Etablissement Public d'Aménagement

EPAEM : Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée

GPMM : Grand Port Maritime de Marseille

INA : Institut National de l'Audiovisuel

MNATP : Musée National des Arts et Traditions populaires

MUcEM : Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation

OIN : Opération d'Intérêt National

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

PVAP : Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SPR : Sites Patrimoniaux Remarquables

SUP : Servitude d'Utilité Publique

TICCH : Le Comité international pour la conservation du patrimoine industrie (en anglais :
The International Committee for the Conservation of Industrial Heritage)

UNESCO : L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (en
anglais : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*)

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZPPAU : Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Document 1 : Logo de l'association Les Amis de l'Huveaune et de l'association Le Comité du Vieux-Marseille.

Document 2 : Tableau *Les découvreurs d'Antiques* d'Hubert ROBERT, vers 1765, huile sur toile. Musée de Valence.

Document 3 : Fouilles d'Herculanum et Pompéï, dessin de Jean-Louis DESPREZ, gravure de Francesco PIERANESI, 1789, Collection de la Bibliothèque nationale de Florence.

Document 4 : Tableau *La violation des caveaux des rois dans la basilique de Saint-Denis en octobre 1793*, d'Hubert ROBERT, Huile sur toile, Musée Carnavalet.

Document 5 : Carte des ZPPAUP de Marseille, annexes du PLUi Marseille Provence.

Document 6 : Carte de l'AVAP de Marseille, annexes du PLUi Marseille Provence.

Document 7 : Photo panorama de Port Vell à Barcelone, wikipédia.

Document 8 : Carte d'emplacement du patrimoine bâti à la Joliette, réalisation Aude JOSSEROND.

Document 9 : Carte postale des docks de Marseille, Madeinmarseille.fr

Document 10 : Photo du hangar J1, 20minutes.fr

Document 11 : Photographie ancienne du Silo, culture.gouv.fr

Document 12 : Photographie ancienne du siège de la compagnie Transatlantique, Frenchlines.com

Document 13 : Photographie ancienne du siège de la compagnie Transatlantique, Selogerneuf.com

Document 14 : Photographie du siège de la compagnie Paquet, baladedunemarseillaise.com

Document 15 : Image ancienne de la station sanitaire, museeregardsdeprovence.com

Document 16 : Image de la station sanitaire, wikipédia.

Document 17 : Image ancienne de la manufacture des tabacs, lafriche.org

Document 18 : Image du portail de l'établissement Biétron, wikipédia.

Document 19 : Capture d'écran de l'ancienne entreprise Cuoq, google.maps

Document 20 : Photographie d'un bâtiment de l'entreprise Noailles Textile, carnets-balades-urbaines.fr

Document 21 : Gravure ancienne du siège de l'entreprise Richardson, richardson.fr

Document 22 : Photographie d'un des bâtiments des entrepôts Gondrand, docplayer.fr

Document 23 : Carte postale du fort Saint-Jean, pinterest.fr

Document 24 : Photographie ancienne de la Cathédrale de la Major ainsi que de ses voûtes, Madeinmarseille.net

Document 25 : Photographie du percement de la rue de la République, Madeinmarseille.net

Document 26 : Carte postale de la rue de la République, geneanet.org

Document 27 : Photographie ancienne de la Vieille Charité faite par Robert Doisneau en 1974, pinterest.com

Document 28 : Carte postale de l'hôtel-Dieu, pinterest.fr

Document 29 : Affiche l'hiver à Nice par Hugo d'Alesi, 1892, wikipedia.

Document 30 : Affiche Sport d'hiver. Chamonix par Abel Faivre, 1905, affriches-et-posters.com.

Document 31 : Affiche JO de voile à Marseille, 20minutes.fr

Document 32 : Capture d'écran du livret édité par Euroméditerranée à destination des élèves.

Document 33 : Capture d'écran du rapport d'activité d'euroméditerranée 2015, Eurméditerranée.fr

Document 34 : Capture d'écran du Silo dans rapport d'activité d'Euroméditerranée 2012, p12.

Document 35 : Capture d'écran du rapport d'activité d'Euroméditerranée 2014, p2.

Document 36 : Photographie d'une cour intérieure des docks, Aude Josserond mai 2021.

Document 37 : Photographie des docks depuis l'extérieur, Aude Josserond mai 2021.

Document 38 : Photographie d'architecte du projet Passerelle, agence Reichen&Robert.

Document 39 : Photographie de la salle de spectacle du Silo, Madeinmarseille.net

Document 40 : Photographie du Silo depuis l'extérieur, Aude Josserond mai 2021.

Document 41 : Photographie du Castel, Aude Josserond mai 2021.

Document 42 : Image d'architecte du futur tribunal administratif, Agence MAP.

Document 43 : Photographie du musée Regards de Provence, museeregardsdeprovence.com

Document 44 : Image d'architecte de la Friche de la Belle de Mai, ARM Architecture .

Document 45 : Photographie du data center du groupe LDC, Aude Josserond mai 2021.

Document 46 : Photographies de l'école Paul Chevalier, Aude Josserond mai 2021.

Document 47 : Photographie de l'îlot M5, Atelierslion.com

Document 48 : Photographie de l'îlot M5, Aude Josserond mai 2021.

Document 49 : Photographie des voûtes de la Major, PietriArchitectes.com

Document 50 : Photographie de la Vieille Charité, Aude Josserond mai 2021.

Document 51 : Photographie de l'Hotel Dieu, Wikipédia.

Document 52 : Photographie du fort Saint Jean, Aude Josserond mai 2021.

Document 53 : Photographie de l'esplanade de la Major, Aude Josserond mai 2021.

Document 54 : Photographie de l'esplanade de la Major après son réaménagement, Euroméditerranée.fr

Document 55 : Photographie de la rue de la République après son réaménagement, marseilletourisme.fr

Document 56 : Capture d'écran de l'article « Marseille : le nouveau visage de la cité », dans le magazine *Détours en France*, publié le 11/05/17.

Document 57 : Captures d'écran des comptes instagram @crazycitymarseille, @marseillerebelle et @lecitydingue.

Document 58 : Carte et légende de l'OAP n°MRS-08 « interface ville-port », Plu de Marseille.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

ANDRIEUX Jean-Yves, *Le patrimoine industriel*, PUF, Paris, 1992.

AZIZA Judith, *Une histoire de Marseille en 90 lieux 16-20^{ème} siècle*, Edition Gaussen, 2019.

BERTONCELLO Brigitte, DUBOIS Jérôme, *Marseille Euroméditerranée, Accélérateur de Métropole*. PARENTHESSES, 2010.

BABELON Jean-Pierre, CHASTEL André, *La notion de Patrimoine*, Liana Levi, Paris, 1994.

BIDOU-ZACHARIASEN Catherine (dir.), *Retour en ville*, Descartes et Cie, Paris, 2003.

BOUINOT Jean, *La Ville Compétitive ; les clés de la nouvelle gestion urbaine*. Economica, Paris, 2002.

CAUDRON Guillaume, *Le patrimoine : utiliser la mémoire pour bâtir l'avenir. Exemple de la Joliette à Marseille*, mémoire de maîtrise, Université de Provence, 2002.

CHALINE Claude, *La régénération urbaine*, PUF, Que-sais-je ?, 1999.

CHOAY Françoise, *l'Allégorie du patrimoine*, SEUIL, Paris, 2007.

FOURNIER Laurent Sébastien ; *Patrimoine et valorisation des territoires* ; l'Harmattan, Paris, 2012.

GOGENDEAU Nicolas, *Le marketing urbain, un outil de domination politique ? Illustration à partir descas bordelais, nantais et rennais*. Université de Reims Champagne-Ardenne, 2014. Mise en ligne sur Dumas.

GRACIA Louis, DOREL-FERRE Bergeron, *Le patrimoine industriel, un nouveau territoire* ; Liris, Paris, 1996.

GRAVARI-BARBAS Maria, *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Editions Le Moniteur, Paris, 2013.

GRESILLON Boris, *Un enjeu « capitale » Marseille-Provence 2013*, Edition de l'aube, 2011

GUINAND Sandra ; *Régénérer la ville, Patrimoine et politique d'image à Porto et Marseille*, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

HENRY Magali, *Villes portuaires en mutation, les nouvelles relations ville-port à Marseille dans le cadre du programme de renouvellement urbain Euroméditerranée*, Université de Lausanne, 2006.

INGALLINA Patrizia, *Que sais-je ? Le Projet urbain*, PUF, Paris, 2010 (4^{ème} édition).

JEUDY Henri-Pierre, *La Machine patrimoniale*, les éditions Circé, Paris, 2008.

MAISETTI Nicolas, *Opération culturelle et pouvoirs urbains : Instrumentation économique de la culture et luttes autour de Marseille-Provence Capitale européenne de la culture 2013*, L'Harmattan, Paris, 2014.

MERLIN Pierre, CHOAY Françoise, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, Paris, 1^{ère} édition 1988, ici 7^{ème} éditions 2015.

MEYRONIN Benoît, *Marketing territorial. Enjeux et pratiques* ; Yuibert (2^e édition), Paris, 2012.

SERRAF Hugues, *Les Docks de Marseille, le nouveau cœur de la cité* ; Edition de l'aube, 2016.

VESCHAMBRE Vincent, *Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses Universitaires de Rennes, 2008 P66.

VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris 1854-1868.

Article

BERTRAND Régis, « Hospice, caserne, taudis, musée : la promotion patrimoniale de la Charité de Marseille », *Rives nord-méditerranéennes* N°16 [En ligne], mis en ligne le 04 mai 2006.

DJAMENT-TRAN Géraldine, « Le waterfront patrimonial figure paysagère de la globalisation. Le cas de Paris « métropole sur Seine », *Portus plus* http://retedigital.com/wp-content/themes/rete/pdfs/portus_plus/3_2012/Cultura_e_identidad/G%C3%A9raldineDjament_Tran.pdf

GASNIER **Marina**, « De nouveaux horizons pour l'archéologie industrielle », *e-Phaïstos* [En ligne], mis en ligne le 27 octobre 2020.

GIGOT Mathieu. La patrimonialisation de l'urbain. *Cahiers Construction Politique et Sociale des Territoires*, 2012, pp.1-6.

GRAVARI-BARBAS Maria. La « festival market place » ou le tourisme sur le front d'eau. Un modèle urbain américain à exporter. In *Norois*, n°178, Avril-Juin 1998. Villes et tourisme. pp. 261-278.

JOURDAN Silvère, Un cas aporétique de gentrification : la ville de Marseille », *Méditerranée* n° 111, 2008, 85-90.

MOREL Alain, « Identité et patrimoine », *Civilisations* [En ligne], 42-2 | 1993, mis en ligne le 30 décembre 1996, consulté le 14 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/2296> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/civilisations.2296>

RODRIGUES-MALTA. Naples-Marseille : waterfront attitude. In: *Méditerranée*, tome 96, 2001. Politique urbaines à Naples et à Marseille: regards croisés. pp. 97-106.

RODRIGUES-MALTA Rachel, Une vitrine métropolitaine sur les quais. Villes portuaires au sud de l'Europe. *Les Annales de la recherche urbaine*, N°97, 2004. Renouvellements urbains. pp. 92-101

VIGNAU Mathilde, GRONDEAU Alexandre. Marketing territorial et politique de labélisation culturelle: Entre transformations socio-urbaines et contestations, l'exemple de Marseille-Provence 2013 “ capitale européenne de la culture ” Colloque International CIST2018 - Représenter les territoires, Rouen, France.

Dossiers et documents d'urbanisme :

PLU de Marseille.

Glossaire relatif aux principes d'intervention sur le patrimoine culturel et aux interventions et/ou intégrés dans le code du patrimoine et la réglementation – Service transversal de l'architecture et du patrimoine de Martinique, Direction des affaires culturelles de Martinique – Juillet 2014

Schéma de référence actualisé. Une méthode. Une stratégie. Un outil. EPAEM, 2000.

Vidéothèque :

« Bienvenue à Marseille ! » par l'office du tourisme et des congrès de Marseille publiée le 04 avril 2004, vue par 1 313 93 vues le 02 juin 2021.

https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=XDn5kt6_x6A

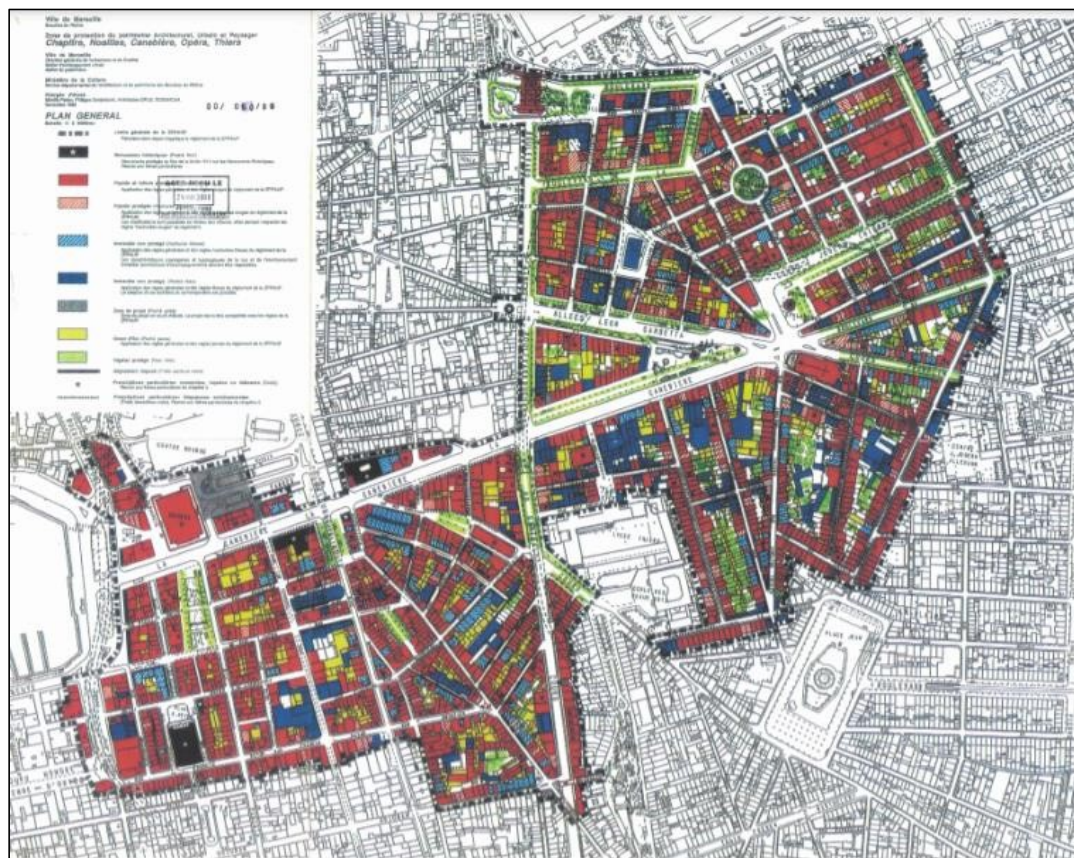
« Nous vivons Marseille ! » vidéo publiée le 25 janvier 2016 vue par 7 083 personnes le 02 juin 2021. https://www.youtube.com/watch?v=u6y_KtgNcOc

« Comment profiter (vraiment) de Marseille » vidéo publiée le 17 juillet 2018, vue par 683 633 le 02 juin 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=dyL1Qr2ppFw>

Annexes

➤ Cartes du règlement graphique des ZPPAUP

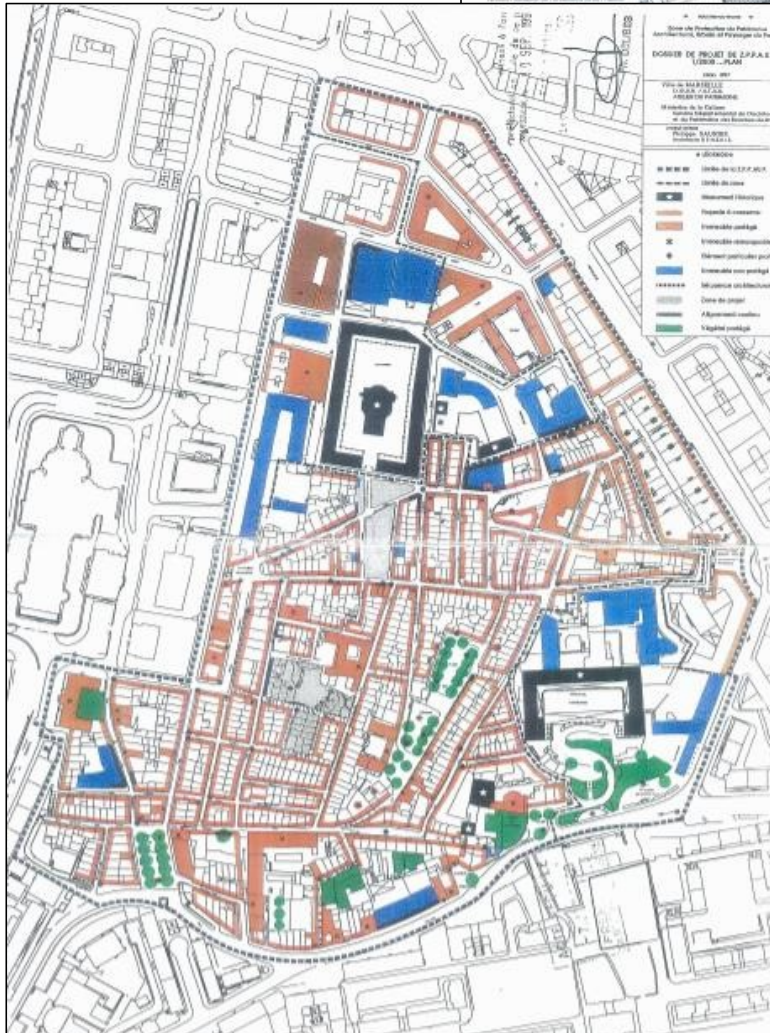
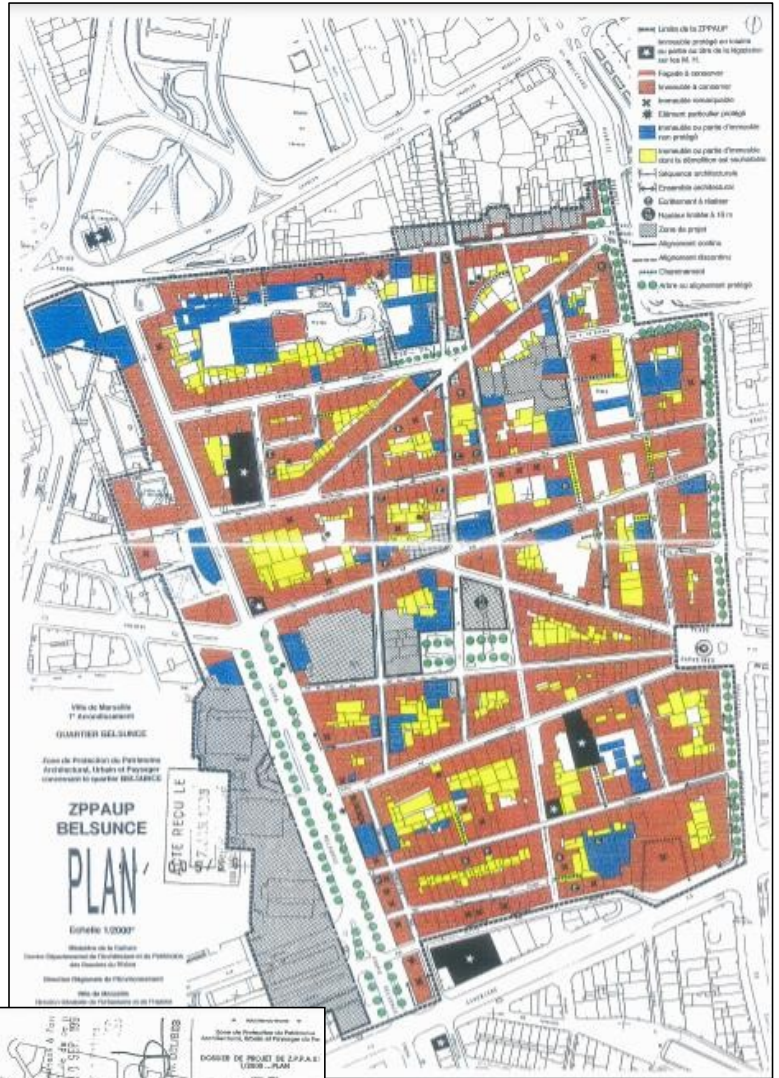
ZPPAUP « Chapitres – Noailles – Opéra – Thiers »



ZPPAUP « République - Joliette »



ZPPAUP « Belsunce »



ZPPAUP « Panier »

La ville réinventée

Vision. Comment l'édile a transformé l'image de Marseille.

Pauline de Saint Remy

Publié le 03/02/2011 à 12h11

LE MONITEUR

Mon Territoire

Vie du BTP

Immobilier

Architecture

Technique

Réglementation

Plus ▾



Euroméditerranée redessine l'avenir de Marseille



le 28/11/2005 | [Bouches-du-Rhône](#)



Ma newsletter personnalisée



Sommaire du dossier

1. [Euroméditerranée redessine l'avenir de Marseille](#)
2. [De nouveaux pôles d'habitat au cœur de la ville](#)
3. [Une économie réinventée sur des friches urbaines](#)



Créée il y a dix ans, Euroméditerranée a mis Marseille en mouvement. Si le chemin est encore long pour faire rayonner la ville sur l'ensemble du bassin méditerranéen, le processus de métropolisation de la cité phocéenne est indéniablement en marche.



ACTUALITÉS ▾

ÉCONOMIE ▾

VIDÉOS ▾

OPINIONS ▾

CULTURE ▾

M LE MAG ▾

SOCIÉTÉ

Partage 

Une nouvelle chance pour Marseille

La plus grosse opération de rénovation urbaine d'Europe devrait redynamiser une cité affaiblie.

Par Luc Leroux

Publié le 22 septembre 2009 à 15h36 - Mis à jour le 23 septembre 2009 à 09h04 -  Lecture 5 min.



Politique • International • CheckNews • Culture • Idées et Débats • Société • Environnement

Accueil / Société

Reportage

Marseille, un bonheur de tous les Insta

Cet été, la ville attire des touristes d'un genre nouveau, des «créatifs» issus de la mode ou des médias. Qui investissent les mêmes lieux et se délectent d'une cité tendance, mais tout de même «un peu bad boy»...